

MORT DE M. LE BARON JULIEN LIEBAERT,
MINISTRE D'ETAT,
DIRECTEUR DE LA BANQUE NATIONALE.

M. le ministre d'Etat baron Julien Liebaert s'est éteint le 16 septembre 1930, succombant à une maladie qui, depuis quelques mois, le tenait éloigné de la Banque.

Ses funérailles ont été célébrées lundi dernier au milieu d'une grande affluence. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Auguste et Fritz Liebaert et par son gendre M. Mahieu, sénateur, bourgmestre de la ville de Roulers. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Louis Franck, ministre d'Etat, gouverneur de la Banque Nationale, le comte de Broqueville, ministre de la Défense nationale, Franz Nens, gouverneur de la province du Brabant, et Adolphe Max, ministre d'Etat, bourgmestre de la ville de Bruxelles. Des détachements d'artillerie et d'infanterie rendaient les honneurs militaires.

Un service funèbre fut célébré à l'église des SS. Jean-et-Etienne aux Minimes. S. M. le Roi s'était fait représenter à cette cérémonie par le lieutenant général Hanoteau; Mgr. Legraive, évêque auxiliaire, représentait S. Em. le cardinal-archevêque de Malines. Etaient également présents autour du catafalque que décorait le Grand Cordon de l'Ordre de Léopold, M. le baron Houtart, ministre des Finances, MM. Theunis, le vicomte van de Vyvere, Segers, le baron Tibbaut, Levie et vicomte Berryer, ministres d'Etat. On remarquait, en outre, dans l'assistance, de nombreuses personnalités du monde politique et du monde bancaire qui avaient tenu à se joindre aux amis personnels de l'éminent défunt, pour lui rendre un suprême hommage.

Après le service religieux, l'inhumation eut lieu au cimetière de Vilvorde.

* * *

Le baron Julien Liebaert était né le 22 juin 1848. Il conquist à l'Université de Louvain les diplômes de docteur en droit et de docteur en sciences politiques et administratives, et fut inscrit, en 1873, au tableau de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Bruxelles.

Les électeurs de l'arrondissement de Courtrai l'envoyèrent à la Chambre des Représentants le 16 avril 1890. C'est de cette époque que date le début d'une carrière politique extrêmement brillante, au cours de laquelle le défunt fut successivement ministre de l'Industrie et du Travail, ministre des Chemins de fer, Postes, Marine et Télégraphes et ministre des Finances. Il quitta le gouvernement en 1909 et reçut, en 1912, le titre de ministre d'Etat. Peu de temps après, il entra à la Banque Nationale en qualité de directeur. Il rendit depuis lors d'inappréciables services à notre institution. En 1919, il quitta la Chambre des Représentants pour occuper un siège au Sénat. Au moment où, en 1929, l'état de sa santé l'obligea à abandonner la scène politique, il fut créé baron par S. M. le Roi.

Pendant près de quarante ans, l'éminent défunt participa à tous les grands débats au cours desquels s'est préparée la destinée du pays. Lorsque la méditation et l'étude l'avaient conduit à se former une conviction, il s'attachait à la défendre avec une indomptable énergie qui n'excluait pas cependant le souci d'observer, à l'égard de ses adversaires, les règles d'une courtoisie parfaite où s'exprimait la délicatesse de ses sentiments. Une éloquence à la fois élégante et sobre, s'appuyant toujours sur un examen minutieux des faits, en faisait un orateur dont l'autorité était incontestée. Avec lui disparaît une grande figure du parlementarisme belge.

Nous reproduisons ci-dessous le texte de la lettre de condoléances adressée par la Banque Nationale à M. le baron Auguste Liebaert, fils aîné du défunt:

« Bruxelles, le 18 septembre 1930.

» Monsieur,

» C'est avec une vive tristesse que l'administration et le personnel de la Banque Nationale ont appris la pénible nouvelle du décès de votre père.

» Depuis près de vingt ans, M. le ministre d'Etat Liebaert était associé étroitement aux travaux quoti-

diens de notre institution, à laquelle il avait voué un fidèle attachement.

» Lorsqu'il entra dans notre maison pour y assumer les fonctions directoriales, une carrière politique longue et brillante avait déjà mis en lumière son intelligence exceptionnelle ainsi que ses belles vertus de droiture et d'indéfectible dévouement au bien public.

» Durant toute sa vie, la haute conscience et la grande bonté qu'il apporta dans l'exercice des devoirs, souvent très lourds, de ses multiples charges, lui ont valu l'affection et le respect de tous.

» Le Pays, auquel il a rendu d'inappréciables services, perd en lui un citoyen éminent.

» Quant à nous, sa mort nous prive d'un conseiller plein d'expérience, dont les avis nous étaient précieux

aux heures difficiles. Que de fois, dans nos conseils, avons-nous admiré le charme de sa parole précise, la clarté pénétrante de ses vues et la sagesse de ses jugements pondérés.

» Au moment où nous sommes séparés de lui, nous adressons à sa mémoire l'hommage respectueux de notre reconnaissance et de nos profonds regrets.

» Au nom du Conseil général, nous vous prions d'agréer, Monsieur, pour vous et pour toute votre famille, l'expression émue de nos plus sincères condoléances.

» Le Secrétaire,
» (s.) *Louis-Jean Mahieu.*

Le Gouverneur,
(s.) *Louis Franck.* »

SOMMAIRE : L'économie des dépenses publiques en Belgique, par M. G. De Leener. — La situation des établissements de crédit belges en 1929. — Les aspects nouveaux de l'économie mondiale. — Le rapport de la Société Nationale des Chemins de fer belges. — Chronique. — Statistiques.

L'ÉCONOMIE DES DÉPENSES PUBLIQUES EN BELGIQUE

par Georges De Leener

Professeur à l'Université de Bruxelles

Le monde traverse une crise économique générale. Il n'est aucun pays qui n'en ressente les effets, encore qu'ils soient très inégaux, comme en témoignent les différences dans les nombres de chômeurs avec des chiffres tels que 12 ou 13 p. c. de chômeurs complets et partiels en Grande-Bretagne, 25 à 30 p. c. en Allemagne et seulement 5 à 6 p. c. en Belgique. Quelques atténuées que soient jusqu'à présent les répercussions de la crise dans notre pays, elles n'en suscitent pas moins de vives inquiétudes au sujet de l'avenir de nos finances publiques.

La crise est accompagnée de diminutions des importations, diminutions des transmissions de marchandises, diminutions de rendement des entreprises qui sont autant de causes de diminution dans le rendement des impositions fiscales telles que droits de douane, taxes de transmission, taxes professionnelles, etc. D'ores et déjà on peut donc tenir pour certaine une diminution prochaine des recettes du trésor public, outre que des dégrèvements d'impôts résultant des nouvelles lois fiscales auraient déjà déterminé à elles seules une diminution sensible de ces recettes. Le Trésor public sera par conséquent doublement atteint dans les sommes dont il pourra disposer en 1930 et surtout, sans doute, en 1931 et 1932.

La question se pose ainsi de savoir dans quelle mesure les dépenses publiques permettent à l'Etat de faire face à ses obligations par le seul moyen de ses recettes d'impôts.

* * *

Quelques premières indications sont nécessaires dans un but rétrospectif. La comparaison avec les dépenses publiques d'avant-guerre permettra de mieux apprécier leurs charges actuelles. A titre de point de comparaison nous prendrons particulièrement l'année 1913.

Le bilan de l'exercice 1913, d'après les chiffres du projet du budget général, se présentait avec un total de recettes de 758 millions et un total de dépenses de 756 millions, soit un excédent de recettes (boni) d'environ 2 millions. Mais il y a une différence parfois con-

siderable entre les estimations budgétaires et les chiffres réels du compte des dépenses et des recettes lorsque celui-ci s'établit après la clôture de l'exercice. Cette différence a des causes multiples : amendements apportés au budget en cours de discussion devant le Parlement, particulièrement dans le sens d'une augmentation des dépenses; plus-values ou moins-values dans les recettes qui ont été prévues au budget des voies et moyens; dépassements imprévus dans certains chiffres de dépenses. Aussi importe-t-il de considérer les résultats du compte des dépenses et des recettes de ce même exercice 1913. En fait les recettes atteignirent 789 millions et les dépenses 766 millions, soit un excédent de recettes d'environ 23 millions. Ce n'est cependant pas tout. Ces chiffres ne concernent que les services ordinaires, auxquels doivent s'ajouter les services extraordinaires. Or, les dépenses sur ressources extraordinaires atteignirent 141 millions, dont 19 millions seulement furent couverts par ces ressources dites extraordinaires. Celles-ci comprenaient à concurrence de plus de 18 millions le produit de la négociation d'obligations de la dette publique à 3 p. c. Quant aux dépenses mêmes sur ressources extraordinaires, elles avaient été consacrées en ordre principal aux chemins de fer, à raison de 72 millions, aux travaux publics et à l'agriculture à raison de 37 millions, à la défense nationale à raison de 15 millions, à la marine, postes et télégraphes à raison de 12 millions. Au total l'exercice 1913 faisait donc ressortir un déficit d'environ 100 millions, qui n'était pas couvert par le produit du placement d'obligations de la dette publique. Ce même exercice avait d'ailleurs commencé avec un report de l'exercice 1912, résultant de l'excédent de dépenses constaté à la clôture de cet exercice et se chiffant par plus de 430 millions, montant cumulé des déficits budgétaires depuis 1830, sans parler de la dette de 4 milliards 600 millions au 15 août 1914.

Ces considérations rétrospectives auront pour le lecteur un double intérêt. En premier lieu elles font ressortir que la Belgique s'endettait d'année en année

sans parvenir à équilibrer ses dépenses et ses recettes. Ensuite elles montrent combien le train des dépenses du pays était réduit, tout compte tenu de la différence dans la valeur du franc, en comparaison des charges de plus en plus lourdes du Trésor public depuis la guerre.

Pour apprécier la modicité des budgets d'avant-guerre, nous en rapprocherons immédiatement les budgets des dernières années, après la stabilisation du franc d'octobre 1926.

EXERCICE 1927

Résultats provisoires

Budget ordinaire : dépenses ordinaires et exceptionnelles	7.677 millions
Budget extraordinaire : dépenses extraordinaires proprement dites	341 »
Dépenses extraordinaires : dépenses non permanentes afférentes aux réparations	550 »
Budget des administrations de la Marine, des Postes, Télégraphes, Téléphones et Aéronautique : dépenses d'exploitation	617 »
Budget des administrations de la marine, des Postes, Télégraphes, Téléphones et Aéronautique : dépenses extraordinaires	143 »

EXERCICE 1928.

Résultats probables.

Budget ordinaire : dépenses ordinaires et exceptionnelles	8.949 millions
Budget extraordinaire : dépenses extraordinaires proprement dites	495 »
Budget extraordinaire : dépenses non permanentes afférentes aux réparations....	569 »
Budget du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes, Télégraphes, Téléphones, et Aéronautique : dépenses d'exploitation	705 »
Budget du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes, Télégraphes, Téléphones et Aéronautique : dépenses extraordinaires	270 »

EXERCICE 1929.

Crédits votés, y compris les crédits supplémentaires.

Budget ordinaire : dépenses ordinaires et exceptionnelles	9.014 millions
Budget extraordinaire : dépenses extraordinaires proprement dites	681 »
Budget extraordinaire : dépenses non permanentes afférentes aux réparations..	397 »
Budget du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes, Télégraphes, Téléphones et Aéronautique : dépenses d'exploitation	814 »
Budget du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes, Télégraphes, Téléphones et Aéronautique : dépenses extraordinaires	252 »

EXERCICE 1930.

Crédits votés, y compris les crédits supplémentaires.

Budget ordinaire : dépenses ordinaires et exceptionnelles	9,963 millions
Budget extraordinaire : dépenses extraordinaires proprement dites	574 »
Budget extraordinaire : dépenses non permanentes afférentes aux réparations...	344 »
Budget du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes, Télégraphes, Téléphones, et Aéronautique : dépenses ordinaires..	724 »
Budget du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes, Télégraphes, Téléphones et Aéronautique : dépenses extraordinaires	146 »

Dans les budgets d'après-guerre, les charges de la dette publique et des pensions prennent une place trop considérable pour qu'il soit permis de ne pas les soustraire des chiffres du budget ordinaire, si l'on veut comparer celui-ci après et avant la guerre. Le service de la dette publique avait absorbé en 1913, 209 millions. Les débours en service ordinaire, à l'exclusion des charges de la dette, se sont donc élevés à environ 557 millions dans le dernier budget d'avant-guerre. Depuis la guerre, les charges du service de la dette publique ont augmenté nécessairement dans d'énormes proportions, ainsi que les charges des pensions, lesquelles sont ajoutées aux premières dans la présentation actuelle des budgets de l'Etat.

Depuis 1927, les charges de la dette publique ont atteint dans les diverses années les chiffres respectifs ci-après, y compris les pensions pour les années 1929 et 1930 :

1927	1928	1929	1930
4,011 millions	4,337 millions	4,430 millions	4,121 millions

Défalcation faite de ces sommes considérables, les dépenses ordinaires et exceptionnelles des mêmes exercices ressortent respectivement à :

1927	1928	1929	1930
3,666 millions	4,562 millions	4,524 millions	5,842 millions

Sur la base des index-number des prix de détail respectifs de 786, 820, 874 et 877 pour la moyenne de chacune des années en cause, ces chiffres peuvent être ramenés en francs d'une valeur acquiescive d'avant-guerre aux montants ci-après :

1927	1928	1929	1930
466 millions	556 millions	517 millions	666 millions

Première observation : pendant les années 1927, 1928 et 1929 les dépenses de l'Etat, abstraction faite des charges de la dette publique, sont restées dans leur ordre de grandeur d'avant-guerre. Elles ont même été sensiblement moindres en 1927 qu'en 1913. Ce n'est pas à dire cependant que dans les mêmes années les charges imposées aux contribuables belges n'aient pas été considérablement accrues ; mais leur accroissement a été le fait exclusif de l'augmentation de la dette. Celle-ci a exigé, en 1927, une somme qui, réduite à la valeur effective du franc belge d'avant-guerre, aurait représenté plus de 500 millions contre seulement 200 millions environ en 1913. Il convient, toutefois, d'ajouter que les charges de la dette considérées depuis 1927 n'ont pas consisté exclusivement en paiement d'intérêts. Elles ont compris aussi une bonne part d'amortissements et même d'amortissements massifs, tels qu'ils avaient été prévus dès 1926 dans le plan d'assainissement financier et monétaire du pays.

Au 1^{er} juillet 1926, les dettes de l'Etat belge atteignaient le total de 59 milliards et 248 millions de francs. Le montant en était ramené au 31 décembre 1928 à un peu plus de 54 milliards, bien que dans l'entretemps certaines dettes extérieures eussent augmenté par

suite de changements dans le change et qu'un emprunt nouveau de 100 millions de dollars eut dû être contracté pour les besoins de la stabilisation monétaire. Dans son dernier exposé du budget des recettes et dépenses, le ministre des Finances, baron Houtart, a montré qu'à la date du 30 septembre 1929, la dette de l'Etat était ramenée à 52 milliards et 977 millions. Depuis cette époque, le Fonds d'amortissement a encore amorti, jusqu'au 30 juin 1930, plus de 886 millions de dettes diverses de l'Etat, dont la dette totale est ainsi ramenée à près de 52 milliards. Il lui reste, au surplus, à la même date, un solde disponible d'un milliard et 755 millions.

La réduction de plus de 7 milliards en une durée de quatre années témoigne d'un effort considérable dont la contre-partie a été supportée par les contribuables belges. Elle était indispensable pour mener à bonne fin la stabilisation du franc belge entreprise en 1926. Elle a été effectuée à l'aide du produit d'impôts en partie exceptionnels, outre l'emploi à la même fin des actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges.

Faut-il rappeler que la nécessité de cet amortissement suivant une cadence rapide fut la seule justification de l'instauration d'impôts nouveaux qui devaient produire 1.500 millions par an, étant bien entendu qu'ils seraient renouvelés pendant quatre ans. Ces nouveaux impôts caractérisèrent dans l'histoire financière de la Belgique dans ces dernières années la période que l'on a appelée la « période de grande pénitence ». Celle-ci ne pouvait avoir qu'un temps. Elle impliquait des sacrifices graves qui pouvaient être supportés à raison de la nécessité suprême de la restauration monétaire et du salut des finances belges. Ces sacrifices purent être d'ailleurs d'autant plus facilement supportés que la Belgique a connu jusqu'au courant de 1929 une ère de grande prospérité. Les conjonctures économiques mondiales lui permirent notamment d'accroître considérablement ses exportations. Celles-ci augmentèrent de plus de 20 p. c. de 1927 à 1929.

* * *

Dans des conditions normales et à la longue, les charges fiscales exceptionnelles rendues nécessaires par la stabilisation monétaire devaient devenir une cause de nuisance. Elles devaient avoir pour conséquence d'affaiblir la situation de la Belgique sur le marché international. Notre pays vit de ses exportations. Que celles-ci diminuent et c'est toute l'économie nationale qui est mise en péril. Pour maintenir sa place sur le marché du monde, la Belgique doit rester avant tout un pays de bon marché. C'est précisément le bon marché des conditions de vie dans le pays qui était compromis sous le faix des charges fiscales exceptionnelles. Aussi, dès 1928, le gouvernement prit-il l'initiative à l'occasion du dépôt des projets de budgets pour l'année 1929 de proposer des abaissements d'impôts. Ces abaissements paraissaient d'ailleurs d'autant plus motivés que la marche des recouvrements opérés au cours de l'année

1928 permettait d'escompter que les prévisions budgétaires seraient dépassées dans des proportions considérables. Le fait est que les recettes d'impôts évaluées au budget de 1928 pour un montant de 8 milliards étaient estimées, dans la situation du Trésor public au 1^{er} janvier 1929, devoir atteindre 9 milliards et 655 millions. De même en 1929, des plus-values considérables furent ainsi obtenues. Elles étaient, en grande partie, la résultante de l'ascension progressive des prix et du développement extraordinaire de notre activité économique.

C'est surtout à l'occasion du budget de 1930 que des dégrèvements massifs furent adoptés par le Parlement sur proposition du Ministre des Finances. Ces dégrèvements étaient dans l'ordre normal des choses. Ils n'étaient, à la vérité, que l'exécution des engagements pris vis-à-vis du pays en 1926, puisque les nouveaux impôts ou les majorations d'impôts existants, votés à cette époque, avaient été présentés comme des impôts ou majorations exceptionnelles, dont remise serait faite au pays dès que l'assainissement financier entrepris en 1926 aurait été mené à bonne fin. Dans son exposé général du projet de budget pour 1930, le baron Houtart a estimé que les dégrèvements projetés, y compris la suppression de la surtaxe foncière, atteindraient le total de 1 milliard 600 millions. En ordre principal, ces dégrèvements comprennent 130 millions de contribution foncière, dont 80 millions dus à la suppression de la surtaxe foncière; 150 millions de diminution sur la taxe professionnelle; 300 millions dus à la transformation de la supertaxe; 160 millions en matière de droits de succession; 750 millions résultant de la réduction de moitié et autres dégrèvements de la taxe de transmission. Au total, les recettes ordinaires prévues au budget des voies et moyens pour 1930, n'en ressortent pas moins à un montant supérieur à leur montant au budget pour 1929, à savoir, 9 milliards 159 millions contre 8 milliards 728 millions. La différence s'explique en grande partie par les plus-values réalisées en 1929 dans les recettes effectuées par rapport aux recettes prévues et par les augmentations qui pouvaient être escomptées en 1930, au cas où aucun changement n'aurait été apporté aux bases d'impôts en vigueur.

A vrai dire, sans cette augmentation de recettes, le budget de 1930 ne s'équilibrerait pas. Malgré les amortissements massifs dont la dette publique a été l'objet depuis 1926, les charges rangées sous la rubrique Charges de la Dette publique et des Pensions sont presque aussi élevées dans le projet de budget de 1930 que dans le budget de 1927. Elles ne sont qu'en réduction de 345 millions par rapport à 1929. Cette faible diminution doit retenir l'attention. Du seul chef de la disparition d'une partie des sources prévues antérieurement pour l'amortissement de la dette, la diminution de charges serait de 492 millions de francs. Par contre, la charge des intérêts a augmenté de près de 43 millions, malgré les amortissements de l'exercice précédent. Cette augmentation est due en ordre principal à la majoration des paiements à faire au gouvernement des Etats-Unis, en vertu de l'accord de Washington du

18 août 1925. Mais la plus forte augmentation se rapporte à la charge des pensions, laquelle atteint près de 90 millions. Elle explique que, malgré le sacrifice supporté par le pays pendant les années de « grande pénitence » en vue d'amortir une notable partie de la Dette publique, le poste du budget sous la rubrique « Charges de la Dette publique et des Pensions » soit aussi lourde, à 200 ou 300 millions près, qu'elle l'a été depuis 1927.

Déduction faite de ces sommes, les dépenses ordinaires et exceptionnelles du budget de 1930 ressortent, y compris les crédits supplémentaires accordés depuis le vote des budgets, à 5 milliards et 826 millions. Si nous voulons comparer ces dépenses à celles des exercices antérieurs, au point de vue des charges des administrations de l'Etat, il convient d'en défalquer 1 milliard et 63 millions pour les non-valeurs et remboursements, qui comprennent surtout des sommes à rembourser aux provinces et aux communes pour leur part dans le produit des impôts directs. Disons cependant, à ce propos, que ces seules sommes ont augmenté de 148 millions en 1930 comparativement à 1929.

Les charges des administrations de l'Etat apparaissent, dans ces conditions, au budget de 1930 avec un total de 4 milliards et 763 millions. Leur augmentation est supérieure de 1 milliard de francs aux crédits, y compris les crédits supplémentaires, votés pour 1929. Le Ministre des Finances s'est efforcé d'atténuer le fâcheux effet qu'eût pu produire la constatation de pareil grossissement. Dans un exposé général du budget, il a fait valoir que les crédits de 1929 servant de base à la comparaison ne comprenaient pas encore, parce que non votés à cette époque, les suppléments destinés à couvrir la charge résultant des 10 p. c. d'augmentation des traitements et autres améliorations accordées au personnel de l'Etat pour le deuxième semestre de la dite année et montant à 103 millions.

La comparaison se trouve, en outre, faussée par la présence dans les crédits pour 1930 de dépenses transférées du budget extraordinaire au budget ordinaire. Tout compte fait, l'augmentation se réduit à 237 millions, dont une grande partie est aussi la conséquence d'augmentation des traitements du personnel, en plus de l'allocation de 10 p. c. mentionnée ci-dessus.

Mais il faut aussi tenir compte des dépenses extraordinaires proprement dites. Celles-ci n'ont cependant pas augmenté, pas plus d'ailleurs que les dépenses ordinaires ou extraordinaires des Ministères des Chemins de fer, Marine, Postes, Télégraphes, Téléphones et Aéronautique.

En tout état de cause, l'équilibre des recettes et des dépenses paraît plus ou moins assuré, pour l'exercice en cours. Moins rassurantes sont les perspectives pour les années ultérieures. Il n'est plus question d'amortissement massif de la Dette publique. Celle-ci ne diminuera plus que lentement et la charge des intérêts ne subira plus d'allègements très sensibles. Le danger

est grand que de grosses moins-values surviennent dans les recettes d'impôts. Le monde traverse une crise qui n'atteint heureusement pas notre pays de façon comparable à ses répercussions dans d'autres pays. Les effets s'en font cependant sentir sur les prix, sur le volume des transactions, sur les importations, sur les bénéfices industriels et commerciaux. Ce sont autant d'éléments sur lesquels se fondent les recettes d'impôts et celles-ci diminueront donc dans la proportion où la taxe de transmission s'appliquera à des marchandises de moindre prix ou d'un moindre volume de transactions, où les droits de douane subiront l'effet de régressions dans les importations et où la taxe professionnelle et la taxe mobilière porteront sur de moindres bénéfices. Moindres aussi seront les bénéfices de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges et la part considérable qui en revient à l'Etat. Il ne faudrait pas de bien grandes diminutions relatives dans ces diverses sources de recettes pour que les disponibilités du Trésor se trouvassent réduites d'un milliard ou un milliard et demi, c'est-à-dire d'environ 10 à 15 p. c. du montant du budget. Prenant même les choses au mieux, les recettes de l'Etat n'augmenteraient pas et elles resteraient donc tout au plus au niveau actuel de quelque onze à douze milliards.

C'est par conséquent aussi tout au plus s'il est permis d'espérer conserver le budget en équilibre dans les plus prochaines années. Il est même fort à craindre que cet équilibre ne se réalise pas. Pour le rompre, il suffira d'une régression infiniment probable du montant des matières imposables, sans parler du risque éventuel de suspension totale ou partielle du service des réparations tel que le Plan Young l'a établi. Or, pour l'année 1930, les versements attendus de l'application du Plan Young ainsi que de l'exécution de la convention relative aux marks interviennent pour un milliard et 19 millions dans notre budget des voies et moyens. D'un autre côté, 770 millions de francs de bons du Trésor viendront à remboursement en 1932. D'autres mesures à leur sujet pourraient être envisagées à cette époque; mais la bonne gestion des finances publiques exigerait qu'ils soient intégralement remboursés.

Telles sont, sans aucun pessimisme, les perspectives qui s'offrent aux finances publiques de la Belgique. Elles impliquent au mieux une augmentation des impôts ou une réduction de l'amortissement de la Dette publique, et au pis, le recours aux plus déplorables expédients de trésorerie et, à la longue, le recours à l'emprunt. Ces diverses alternatives sont presque toutes également fâcheuses. Toutes se répercuteraient tôt ou tard sur toute l'économie nationale en grevant les frais de production et en paralysant le pays dans une partie de ses efforts à l'exportation.

Les fâcheuses éventualités liées à ces perspectives sont à redouter si même l'Etat n'augmente pas ses dépenses. A plus forte raison la situation deviendrait-elle grave, au point de permettre de redouter le pire, si l'Etat assumait de nouvelles charges, contrac-

taut de nouveaux engagements, grossissait ses dépenses . L'économie doit être le mot d'ordre. Déjà, elle a été trop négligée en 1930; les circonstances d'une année jubilaire sont peut-être une excuse aux nouvelles charges que le gouvernement a consenti à assumer. Elles seraient inexcusables dans l'avenir, quelques bons motifs qui puissent être avancés en faveur de telle ou telle nouvelle entreprise destinée à l'amélioration de l'outillage national ou à l'appui de telle ou telle grande

œuvre sociale. La prudence la plus élémentaire exigera, dans l'intérêt national, de différer la mise à exécution des uns et des autres. Avec le temps, la situation s'améliorera; les effets de la crise s'atténueront, et par le simple jeu de l'accroissement de la prospérité, sans nouveaux dispositifs d'impôts, les recettes du Trésor s'accroîtront. Dans cette mesure, et dans cette mesure seulement, de nouvelles interventions pourront être réclamées du Trésor public.



LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT BELGES EN 1929 (1)

Il semble que la réadaptation des organismes bancaires aux conséquences de l'inflation et à l'évolution de la structure économique nationale se soit achevée en 1929. Si les augmentations de capital comportèrent des opérations fort importantes, les fusions furent rares. Il est vrai que l'organisation actuelle ne permet plus guère de nouvelles opérations de ce genre.

Au cours de 1929, la Société Générale de Belgique a élevé son capital de 400 millions à un milliard; c'est, en dehors de la Société nationale des Chemins de fer belges, la seule entreprise possédant un capital aussi élevé. C'est aussi l'entreprise la plus importante du pays et c'est la banque dont les participations industrielles sont les plus considérables.

L'Union Financière et Industrielle Liégeoise, une des sociétés holding de la Société Générale, a porté son capital de 40 à 80 millions.

De son côté, le Crédit Anversois a porté son capital de 100 à 150 millions de francs. Jusqu'au cours de 1929, le Crédit Anversois était une des très rares banques belges dont l'organisation : multiples succursales, spécialisation dans le crédit commercial, absence d'un portefeuille de participations industrielles, rappelait quelque peu la description classique de la banque anglaise. Ces temps sont révolus et le Crédit Anversois a annoncé à ses actionnaires et au public en général, l'intention de se créer un portefeuille industriel égal au maximum au total de ses avoirs propres. Le Crédit Anversois reconnaît que dans les conditions actuelles il est nécessaire qu'une banque possède un certain contrôle sur l'industrie.

Si, de cette manière, s'affirme de plus en plus la prédominance des banques sur les entreprises industrielles, d'autre part, on constate, chez les établissements de crédit une tendance à rétablir une certaine spécialisation. Mais il ne faut pas s'y tromper : si une banque crée une société-holding à laquelle elle cède ses participations, si une autre banque crée, par contre, une entreprise de crédit commercial et se réserve la gestion d'un important portefeuille colonial, il n'y faut pas voir un retour aux méthodes anglaises et l'abandon des méthodes continentales. La banque anglaise écarte les relations permanentes avec l'industrie, que ses relations soient directes ou s'exercent par l'intermédiaire d'une holding, tandis que les exemples que nous avons sous les yeux (Banque de Bruxelles — Compagnie Belge pour l'Industrie — Crédit Général du

(1) Cfr. « Bulletin » n° 10, vol. II, 1929, pp. 374 et suivantes.

Congo — Banque Belge d'Afrique) nous montrent que les relations restent fort étroites entre banques et industries, relations directes ou indirectes, peu importe. Mais si l'unité de direction et de contrôle est maintenue, il semble, par ailleurs, que les dirigeants des établissements de crédit trouvent intérêt à manier des organismes plus souples que la banque à tout faire et qu'ils s'orientent vers une spécialisation plus technique qu'économique. On ne doit pas oublier que la conduite des grandes banques multiplie les contrôles, les vérifications; que la concurrence accroît la vitesse des services rendus et les facilités directes et indirectes offertes aux clients. Il en résulte un élargissement du personnel, des complications dans les relations entre les divers services et, au point de vue crédit, des relations parfois mal comprises entre les différents postes du bilan. La décentralisation, phénomène secondaire de la concentration économique, peut rendre ici de grands services, si l'unité de direction est maintenue.

Il est un autre fait de portée générale dont il importe de faire mention :

Après la guerre, les possibilités d'investissement sur le marché national par l'annulation d'une fraction importante des capitaux d'avant-guerre (destructions dues à des faits de guerre ou d'occupation militaire, d'une part, inflation due au cours forcé des marks, d'autre part) et la recapitalisation de l'industrie concentrèrent sur la Belgique l'activité des banques, tandis que l'incertitude quant aux événements politiques et économiques à l'étranger, ainsi que des mécomptes réels en Russie, en Autriche, en Chine, en Italie, etc., faisaient abandonner pour un temps, qui fut assez long, la politique de placements hors des frontières. Le développement rapide du Congo fit également appel à des capitaux immenses qui se trouvèrent détournés des placements classiques à l'étranger.

Mais on peut apercevoir déjà les débuts d'une nouvelle évolution: la recapitalisation de l'industrie belge est terminée et des juges attentifs, tel M. le professeur Baudhuin, vont jusqu'à parler de surcapitalisation. Le rendement des placements en Bourse demeure peu satisfaisant, surtout en comparaison des rendements dans maints pays étrangers.

D'autre part, disposant d'une force de production accrue, les industries belges contrôlées par les banques doivent lutter pour vaincre les barrières douanières des pays en voie d'industrialisation.

Aussi voit-on se créer ou s'affermir, sous le contrôle des banques belges, des entreprises chargées de faire fructifier les capitaux investis dans différents pays.

On constate à cet égard :

1° Que l'Europe orientale, et surtout la Pologne, la Roumanie et l'Autriche, sont la principale direction des courants de capitaux belges à l'étranger ;

2° Que les banques belges (et leurs holdings) travaillent dans ces pays avec des groupes internationaux composés de banques françaises, allemandes, hollandaises, et, dans une mesure moins sensible, anglaises et américaines ;

3° Que c'est dans les industries lourdes, la verrerie, l'électricité et l'électro-chimie que les capitaux les plus considérables s'investissent, les industries de transport donnant plutôt lieu à des regroupements qu'à des initiatives nouvelles ;

4° Que les placements dans les régions choisies sont effectués selon des conceptions rationnelles, centralisatrices et unitaires qui n'existaient pas avant-guerre, tout au moins de façon aussi nette.

Cette comparaison ne comporte d'ailleurs aucun jugement : il s'agit de l'enregistrement de tendances historiques : la mise en valeur du monde depuis trente ans a servi le rationalisme économique qu'une ère de profits élevés ou présumés élevés et de débouchés larges ne contribuait certainement pas à développer.

Quoi qu'il en soit, la reprise des placements de nos banques à l'étranger est un phénomène digne d'attention.

* * *

Si maintenant on se place à un point de vue plus étroit, on constate qu'en Belgique, 1929 a été une période d'argent relativement cher.

Des circonstances d'ordre international ont amené la Banque Nationale de Belgique à relever son taux de 4 à 5 p. c., le 1^{er} août 1929 et ce n'est qu'à partir du 1^{er} janvier qu'elle a pu, grâce aux conditions inter-

nationales et intérieures, reprendre sa politique d'argent à meilleur marché.

Taux d'escompte pratiqués par la Banque Nationale de Belgique :

Du 1 ^{er} juillet 1928 au 31 juillet 1929	4,— %
Du 1 ^{er} août 1929 au 13 novembre 1929	5,— %
Du 14 novembre 1929 au 31 décembre 1929	4,50 %
Du 1 ^{er} janvier 1930 au 30 avril 1930	3,50 %
Du 1 ^{er} mai 1930 au 31 juillet 1930	3,— %
Depuis le 1 ^{er} août 1930	2,50 %

Sans que l'argent ait donc été particulièrement rare et onéreux, on ne peut nier qu'il se soit manifesté une certaine tension.

Le taux des reports, tel qu'il est établi par la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, marque, dans l'ensemble, la même tendance.

Dates de changement de taux	TAUX DES REPORTS	
	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
	P. c.	P. c.
10 août 1928	9,—	8,5
10 avril 1929	8,5	8,5
25 avril 1929	8,5	7,5
10 août 1929	8,5	8,—
13 novembre 1929	8,—	7,5
1 ^{er} décembre 1929	7,5	7,—
15 janvier 1930	6,5	6,—
1 ^{er} avril 1930	6,—	5,5
15 mai 1930	5,5	5,—
10 août 1930	5,—	4,5

Nous donnons, ci-dessous, le taux des dépôts en banque pour 1929 et 1930, d'après les indications officielles fournies par la Société Générale de Belgique. Ici non plus, le loyer de l'argent n'a guère marqué de tendance à s'abaisser en 1929 et c'est en 1930 seulement que l'on a enregistré une baisse rapide des taux des comptes de quinzaine et des dépôts à terme.

Taux des dépôts en banque (Société Générale)

	A vue	Quinzaine	A un mois	A trois mois	A six mois
1929 11 mars	1,50	4,90	4,50	4,50	4,50
5 mai	1,50	4,80	4,50	4,50	4,50
25 septembre	1,50	5,—	5,—	5,—	5,—
1930 10 janvier	1,50	4,25	4,50	4,50	4,50
10 février	1,50	4,15	4,25	4,50	4,50
25 février	1,50	4,—	4,25	4,50	4,50
10 mars	1,50	4,—	4,15	4,25	4,50
1 ^{er} avril	1,50	3,90	4,—	4,25	4,25
10 avril	1,20	3,70	3,85	4,—	4,25
5 mai	1,—	3,35	3,50	3,75	3,75
25 mai	1,—	3,25	3,25	3,25	3,50
10 juin	1,—	3,15	3,25	3,25	3,50
25 juin	1,—	3,05	3,15	3,25	3,25
10 juillet	1,—	2,95	3,—	3,25	3,25
10 août	1,—	2,45	2,50	2,75	2,75

En 1929, la hausse des fonds d'Etat — et par conséquent, la baisse de leur rendement — a été beaucoup moins accusée qu'au cours des huit premiers mois de 1930, ainsi que l'on pourra s'en rendre compte en examinant le tableau ci-dessous :

Cours faits pendant la première bourse du mois pour l'Emprunt Restauration Nationale 1919 5 p. c. net d'impôt.

	Cours	Rendement P. c.
1929 2 janvier	86,50	5,78
1er février	86,50	5,78
1er mars	86,50	5,78
2 avril	91,10	5,49
1er mai	91,—	5,49
1er juin	91,—	5,49
1er juillet	91,15	5,49
1er août	91,—	5,49
2 septembre	90,50	5,52
1er octobre	90,50	5,52
4 novembre	90,50	5,52
2 décembre	90,50	5,52
1930 3 janvier	90,50	5,52
3 février	90,50	5,52
3 mars	93,50	5,35
1er avril	93,50	5,35
1er mai	93,50	5,35
2 juin	93,50	5,35
1er juillet	97,60	5,12
1er août	99,—	5,05
1er septembre	98,40	5,08

Enfin, pour en finir avec les statistiques du marché de l'argent, nous donnons, ci-dessous, les moyennes mensuelles du taux du call-money. On remarquera tout spécialement la tension de mai et de la période juillet-octobre et la baisse rapide des taux en 1929. La comparaison entre les mois correspondants des deux périodes sous revue est caractéristique du fléchissement du taux du call-money.

Taux du call-money

	Compen- sation	Marché
	(Moyenne mensuelle)	
	P. c.	P. c.
1929 Janvier	2,11	2,11
Février	2,67	2,66
Mars	2,58	2,65
Avril	2,64	2,63
Mai	3,15	3,24
Juin	2,80	2,83
Juillet	3,48	3,18
Août	3,35	3,40
Septembre	3,04	3,18
Octobre	3,39	3,42
Novembre	2,28	2,34
Décembre	2,47	2,50
1930 Janvier	1,45	1,59
Février	2,63	2,59
Mars	2,45	2,55
Avril	2,38	2,39
Mai	1,69	1,74
Juin	1,61	1,64
Juillet	1,55	1,60
Août	1,07	1,07

Il n'est d'ailleurs nullement surprenant qu'en 1929 les taux de l'argent n'aient pas été plus réduits : la demande de capitaux a été considérable pendant la plus grande partie de l'année, tant par suite du recours de plus en plus fréquent au crédit hypothécaire que par suite de l'importance des émissions des sociétés commerciales et industrielles.

Ce n'est, si l'on veut s'en souvenir, qu'au cours du quatrième trimestre 1929 que les émissions se sont faites moins importantes et moins nombreuses.

	Ensemble des émissions de sociétés	Apports en nature	Inscript. hypothéc.
	(En millions)		
Année 1928	12.262	1.955	3.696
Année 1929	14.965	3.065	5.123
Sept premiers mois de 1929	9.824	1.930	2.711
Sept premiers mois de 1930	3.098	1.130	3.423

* * *

Nous allons esquisser maintenant l'histoire interne des banques en 1929, d'après les données statistiques à notre disposition. Nous utiliserons, outre nos statistiques, l'important tableau du *Moniteur des Intérêts Matériels*. Ce tableau comporte quatre-vingt-dix banques au lieu de quatre-vingt-onze en 1928, par suite de la fusion des banques de Malines et de Louvain.

L'année dernière, par suite de retards dans la publication des bilans des banques du groupe du Boerenbond, il avait fallu omettre ces banques, dont l'actif s'élevait à 2.141.215.000 francs.

Si l'on tient compte de ce qui précède et en ne considérant que les sociétés figurant à la fois dans les relevés de 1928 et 1929, on arrive aux résultats suivants :

	1928	1929	Augment. en p. c.
	(1 = 1.000)		
Capital souscrit	3.724.205	4.688.950	25,90
Capital versé	3.216.046	3.952.847	22,91
Capital à verser	508.159	736.103	44,86
Réserves	2.359.469	3.383.851	43,41
Capital versé plus rés. .	5.575.515	7.336.698	31,58

D'autre part, nos tableaux des émissions nous donnent :

1929	Nombre	Capitaux (1 = 1.000)
Constitutions de banques	15	246.750
Augmentations de capital	21	1.080.250

Comme nous l'avons déjà dit, les divers documents examinés ne couvrent pas la même période et sont, de ce chef, peu comparables.

L'accroissement d'importance du capital des banques

belges est un phénomène constaté depuis la guerre. Il s'est fortement manifesté en 1929; en effet, quatre banques sur quatre-vingt-dix groupent 49,61 p. c. de l'avoir social, contre 46 p. c. en 1928.

CAPITAL NOMINAL	Nombre de banques		Capital nominal total		P. c. du total		Avoir social (capital versé plus réserves)		P. c. du total	
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929
(En milliers de francs.)										
Jusqu'à 10 millions	47	44	256.007	273.950	6,72	5,36	350.118	398.021	6,19	5,09
De plus de 10 à 20 millions	15	12	267.698	222.000	7,03	4,34	301.414	292.344	5,33	3,74
De plus de 20 à 50 millions	13	16	427.000	563.000	11,22	11,02	495.467	703.931	8,76	8,99
De plus de 50 à 100 millions ...	8	7	646.000	521.000	16,97	10,20	912.538	811.704	16,13	10,37
De plus de 100 à 250 millions ..	4	7	750.000	1.250.000	19,71	24,46	994.611	1.737.347	17,59	22,20
De plus de 250 millions	4	4	1.460.000	2.280.000	38,35	44,62	2.601.532	3.881.928	46,—	49,61
	91	90	3.806.705	5.109.950	100,—	100,—	5.655.680	7.825.275	100,—	100,—

Si l'on dressait le tableau par groupes de banques alliées, on pourrait voir que la concentration effective du capital est encore plus considérable : on sait que les principales banques belges : la Société Générale et la Banque de Bruxelles n'ont pas de succursales en province mais contrôlent un réseau de banques provinciales à succursales qui rentrent complètement dans leur orbite économique.

Si l'on considère les huit banques dont le capital dépasse 100 millions, on constate qu'elles groupent 71.81 p. c. de l'avoir social.

En Belgique, le capital propre — et les réserves — des banques présentent une grande importance puisque de la puissance de ces avoirs dépend la constitution du portefeuille-titres. Ce dernier atteignait 5.956 millions au 31 décembre 1929 contre 5.097 millions en décembre 1928. Le portefeuille est donc supérieur au

capital nominal (5.109 millions) mais largement inférieur à l'avoir social (7.825.000.000 de francs).

Le tableau ci-dessous, dressé d'après les statistiques de la Banque d'Outremer et les nôtres, montrera l'importance des capitaux investis dans les banques depuis 1919: le capital total s'élève à 7.277 millions à comparer avec un total de 563 millions en 1912.

Le total des capitaux ainsi investis: 7.277 millions est supérieur au total de 5.109 millions accusé par la statistique du *Moniteur des Intérêts Matériels* (voir plus haut). Il n'y a là rien qui doive nous étonner: il faut tout d'abord soustraire des 7.277 millions les 426 millions d'obligations; il est également nécessaire de considérer que la statistique des émissions tient compte de sociétés que le *Moniteur des Intérêts Matériels* ne considère pas comme des banques et enfin, il faut songer aux liquidations et faillites qui ont amené la perte partielle ou totale d'une partie du capital.

Capital investi dans les banques (1929-1930)

(En milliers de francs.)

ANNÉES	Constitutions de sociétés	Augmentations de capital	Émissions d'obligations	TOTAUX
1919	168.358	495.945	—	664.303
1920	56.576	237.409	110.201	404.186
1921	70.670	222.402	53.500	346.572
1922	30.874	222.965	35.000	288.839
1923	56.808	234.938	17.000	308.746
1924	66.441	402.392	6.000	474.833
1925	150.238	68.854	178.691	397.783
1926	142.550	118.244	10.000	270.794
1927	8.450	623.440	16.500	648.390 (1)
1928	441.500	1.646.499	—	2.087.999 (2)
1929	246.750	1.080.250	—	1.327.000 (3)
1930 (six premiers mois)	44.700	13.800	—	58.500 (4)
	1.483.915	5.367.138	426.892	7.277.945

(1) Y compris 35.600.000 francs d'apports.

(2) Y compris 377.038.000 francs d'apports.

(3) Y compris 83.164.000 francs d'apports.

(4) Y compris 21.425.000 francs d'apports.

SITUATION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT BELGES AU 31 DECEMBRE 1929 (PAR 1,000 FRANCS).

Encaisse et Banque Nationale	Porte- feuille effets de commerce (**)	Portefeuille titres et participa- tions	Comptes courants débiteurs	Pré ¹	Immeubles, Mobilier, etc.	DÉSIGNATION.	Capital-actions		Ré- serves di- verses	Engagements		Béné- fices	Produit- p.c. du capital versé
							verse	à verser (*)		à terme fixe	immédiats ou indé- terminés		
26 206	85 151	119.562	204.672	2.052	4.300	Soc Nat de Crédit à l'Industrie.	110,000	40,000	22,342	1.149.696	56,268	23,647	21.50
438.440	180.675	1.283.237	3.460.881	—	20.000	Société Générale de Belgique	1.000.000	—	1.038.000	(1) 82.254	(2) 3,996,403	166,576	16.65
777.994	667.345	(3) 256.051	2.891.769	—	9.000	Bque Belge p' l'Etranger (30.6.29).	147.044	52,956	110,000	(4) 1,995,433	2,319,087	30,595	20.81
122.052	190.769	164.904	376.487	132.343	3.000	Banque d'Anvers	81.667	18,333	100,000	—	771,210	36,678	44.91
51.600	118.652	10.486	127.718	—	4.754	Banque Centrale de la Dyle	6,000	4.000	6,500	170.775	124,788	5,147	85.78
230.957	93.502	(6) 54.542	299.376	—	4.000	Banque de Courtrai	10.000	—	23,500	328.347	314,916	6,614	56.14
29.232	59.061	(6) 17.617	250.673	2.978	4.500	Banque du Hainaut	6,250	3.750	17,000	127.639	236,565	6,557	104.91
101.869	76.767	34.195	205.098	—	2.000	Banque Centrale de la Dendre	6,000	—	12,500	211.015	183,817	6,595	109.94
54.231	70.140	8.424	291.574	—	3.000	Banque Générale du Centre	8,000	2,000	12,000	156.935	241,929	6,505	81.31
57.744	51.752	5.380	117.849	—	900	Banque Centrale Tournaisienne	4,000	—	9,000	—	228,591	4,034	100.85
50.158	23.088	22.573	253.729	—	1.400	Banque Centrale de la Sambre	6,000	4,000	16,000	—	352,244	6,704	111.73
21.499	13.916	37.095	87.466	—	5.500	Bque Génér de la Flandre occid.	7,000	—	3,200	69.974	84,700	602	8.60
10.161	39.721	27.700	91.641	17.797	1.500	Banque Centrale de Liège	26.835	3.115	12,340	—	142,140	7,155	26.61
76.205	116.619	40.783	606.577	—	7.500	Banque Génér de Liège et de Huy.	40.000	10.000	37,000	243.372	510,214	17,098	42.74
14.619	19.158	7.285	360.836	—	1.500	Banque de Verviers	9,000	—	7,000	119.295	283,838	4,335	48.16
49.436	31.488	7.691	62.100	—	2.895	Banque Centrale du Limbourg	5,600	4,400	2,300	78.294	66,176	1,440	25.71
56.318	20.972	5.444	230.202	—	4.500	Banque Générale du Luxembourg	7,815	17,185	6,597	102.629	197,044	3,351	42.38
9.627	5.140	2.507	84.234	—	2.619	Banque Centrale de la Meuse	2,100	900	3,775	38.101	57,948	2,201	104.80
25.822	16.503	6.065	149.919	—	—	Banque Centrale de Namur	6,000	—	6,000	99.470	104,186	2,653	44.21
229.532	489.344	(7) 1.225.395	795.307	505.639	20.000	Banque de Bruxelles	334.041	325.959	815,765	—	2,048,041	67,367	20.17
20.135	94.554	(8) 108.691	306.376	—	10.000	Bque Liég. et Créd. G ^l Liég. Réun.	60,000	—	49,000	6.792	110,472	11,492	19.15
19.610	129.105	(9) 98.968	350.833	—	2.500	Banque Centrale Anversoise	100,000	—	75,626	—	406,437	18,953	18.95
26.609	49.655	(10) 32.665	211.822	—	11.000	Banque de Charleroi	19,400	1,600	6,693	—	300,374	5,284	27.23
10.299	18.563	(11) 12.766	115.320	—	3.000	Banque Centrale de la Lys	10,000	—	12,000	—	134,564	3,274	32.74
4.622	10.547	8.433	54.103	—	1.500	Banque de Bruges	5,500	2.500	790	—	71,996	919	16.70
11.141	11.887	7.810	52.592	—	2.825	Banque de Louvain et de Malines.	10,000	—	1.722	—	73,484	1,049	10.49
2.664	15.298	4.463	35.451	—	1.650	Banque d'Alost	3,000	—	626	—	55,337	563	18.76
7.293	5.292	16.600	109.391	—	2.000	Crédit Tirlemontois	10,000	—	5.342	—	123,183	2,051	20.51
1.672	2.175	1.223	18.233	—	525	Banque d'Arlon	3,000	—	79	—	20,497	252	8.40
5.463	24.709	12.161	56.251	—	2.500	Caisse Commerciale de Roulers	10,000	—	1.200	—	88,471	1,413	14.13
15.409	25.485	(12) 32.985	76.749	—	2.750	Banque Gantoise de Crédit	20,000	—	5.750	241	124,537	2,850	14.25
6.229	5.657	(13) 9.856	63.086	—	2.500	Banque d'Ostende et du Littoral	3,000	—	1.914	—	81,375	1,039	34.62
2.330	4.802	2.224	47.213	—	440	Banque de Hasselt	3,000	2.000	2.050	—	51,708	251	8.38
7.000	26.389	(14) 7.067	63.609	—	4.300	Crédit Central du Hainaut	8,000	—	1,572	—	97,095	1,398	17.47
1.935	11.073	(15) 12.698	26.455	—	—	Banque de Waes	1,500	—	1.739	—	47,632	1,280	85.55
1.838	2.141	(16) 8.836	29.452	—	750	Banque de Turnhout	2,701	299	860	—	38,716	740	27.40
7.650	10.298	4.574	48.721	—	1.950	Banque du Tournaisis	3,000	—	563	—	69,023	607	20.23
2.002	5.609	2.114	27.772	—	3.511	Banque Ind et Comm. a Namur.	4,000	—	223	—	36,380	405	10.13
10.776	10.429	14.812	57.765	—	5.911	Banque de l'Est de la Belgique.	50,000	—	—	23.796	22,219	3,678	7.35
40.828	52.592	(17) 149.250	474.882	41.457	53.546	Alg. Bankv. en Volksb. van Leuven	200.000	—	30.629	(18) 302.828	249,323	29,775	14.88
33.216	165.415	81.102	496.376	—	4.500	Banque de Flandre et de Gand.	40.052	19.948	46.800	320.033	357,108	16,616	41.46
12.565	18.420	46.053	269.054	—	4.333	Bank voor Hand. en Nijv. Courtrai	2,441	7.659	5,832	331.316	9,032	5,804	237.77
357	936	1.016	28.344	—	618	Crédit Général du Brabant Wallon.	2.000	—	104	(19) 1.249	27,804	142	7.10
59.907	157.489	39.769	97.023	1.263.632	10.000	Caisse Génér Reports et Dépôts.	320.000	—	85.000	126.191	1,252,025	44,604	13.93
111.461	60.048	(20) 167.103	129.771	27.337	—	Crédit Général de Belgique	150,000	—	97.000	167.166	60,530	21,024	14.02
312.117	366.063	64.063	923.606	—	7.500	Banque Générale Belge	250.000	—	175.312	189.336	991,075	67,626	27.05
2.474	5.213	(21) 504.359	433.103	—	18.201	Mutuelle Solvay	182.310	117.680	106.812	89.224	519,293	65,716	36.04
863	6.798	56.267	166.833	—	200	Banque Lambert	40.000	—	15.610	—	157,781	7,570	18.92

41.007	—	101.123	197.170	—	2.000	Banque Josse Allard	25.000	—	24.415	—	277,725	14,160	56.64
75.921	—	39.743	41.673	—	—	Banque Industrielle Belge	50.000	—	25.357	—	75,560	6.420	12.84
(22) 32.332	—	11.177	5.314	245.279	10.813	Bank voor Oost Vlaanderen	50.000	—	1,943	157.534	87,223	8,215	16,43
1.736	1.628	13.673	31.424	—	1.453	Finance et Industrie	20,000	—	3.131	10.617	16,351	2,815	12.07
1.230	—	3.396	12.692	—	2.087	Caisse Privée de Belgique	3,200	—	1.902	—	12.585	1,718	53.69
2.101	33.661	332	36.306	44.993	1.030	S Belge Créd Ind., Comm. et Dép.	6.365	13.635	7.500	(23) 41.577	60,256	2,630	41.32
2.276	87	2.844	23.382	—	—	Bque Pierre Dumont-de Chassart.	2.625	2.625	1,575	—	23,477	912	34.74
14.719	44.295	(24) 11.891	72.885	1.226	5.625	Crédit du Nord-Belge	15,000	15.000	6.550	42.502	81,888	4,723	31.48
400	344	(25) 6.844	35.047	7.376	6.073	Crédit Financier de Belgique	35.138	862	65	9.890	9,870	1,121	3.19
106.526	184.485	(26) 211.233	708.159	—	30.398	Crédit Anversois	150.000	—	73.500	389.847	608,064	10,390	12.92
7.976	6.457	(27) 2.788	87.015	—	17.065	Bque Anv de Fonds publ et d'Esc	36.000	—	925	(28) 1.580	30,504	2,292	6.30
30.361	21.006	24.264	112.220	—	1.327	Banque de l'Arrondiss d'Anvers	5.204	9.796	4,527	2.263	(29) 174,083	3,101	59.58
29.106	94.697	(30) 41.957	227.060	91.298	2.500	Banque de Crédit Commercial	66.000	—	25.000	—	383,634	11,984	18.16
3.628	—	30.603	7.044	—	200	Crédit Nation. Industriel (30.9.29)	25.000	—	1.127	—	12,460	2,888	11.55
3.362	15.795	(31) 6.940	20.700	14.406	1.600	Banque Privée Anversoise	20.000	—	3.600	—	36,106	2,997	14.94
4.782	1.948	8.224	8.166	14.735	800	Bque d'Ext. Ind. et Com., Anvers.	6.943	3.077	1.500	—	28,878	1,344	19.41
43.451	42.493	55.314	277.485	18.264	11.954	Banque de Commerce, Anvers	40.790	19.210	18.500	(32) 14.176	466,487	9,008	22.10
1.897	6.563	4.882	4.930	—	146	Bque Gl ^e de Créd et d'Esc. Anvers.	5,000	—	234	—	11,541	443	8.85
2.252	3.591	410	23.798	—	368	Bque p ^e le Comm. et l'Ind Anvers	10.000	—	1.322	(33) 1.513	16,241	1,343	13.43
288	485	455	2.393	—	211	Bank der Kempen, Turnhout.	884	1.116	72	—	2,792	84	9.50
21.594	100.484	56.134	66.323	—	2.750	Banque Belge du Travail, à Gand	20.000	—	22.000	—	198,345	6,940	34.70
4.150	6.437	18.278	77.617	1.129	9.252	Handelsbank, à Gand	10,903	9.097	3.269	(34) 67.947	31,739	3,005	27.56
1.728	1.117	1.119	20.005	—	714	Banque du Pays de Termonde	4.089	911	476	—	19,456	662	16.19
172	534	4.446	3.453	—	950	B. Gl ^e Créd. et Esc Flandre, Gand.	5,000	—	193	—	3,950	412	8.24
759	353	4.364	13.757	—	2.494	Caisse Liégeoise	10.000	—	587	800	9,596	744	7.44
2.603	1.960	928	26.405	—	706	Banque Industrielle Verviétoise.	10.000	—	800	(35) 6.222	13,797	1,783	17.83
146	—	1.990	15.644	—	169	Compt. Liég de Change et d'Emiss	2.000	—	1.850	9.074	4,109	906	45.29
19.371	42.607	36.071	88.635	—	5.800	Comptoir du Centre	30.000	—	7.640	—	150,634	4,110	13.70
1.487	5.630	790	4.062	—	355	Crédit Commercial de Mons	1.878	3.122	591	—	9,275	570	30.35
7.477	16.450	4.583	41.777	—	2.842	Banque Sud-Belge, à Charleroi	9.252	2.748	2.931	—	59,337	1,609	17.38
2.083	1.638	2.245	12.092	—	2.653	Banque Provinciale, Mons	4,000	—	818	—	15,803	90	2.25
—	—	4.621	7.330	—	—	Banque Meuse-Campine	1.325	3.675	741	—	9,740	145	10.92
925	515	1.671	24.450	—	618	Crédit Ostendais, à Ostende	900	100	2.191	—	24,885	203	22.60
451	3.779	825	22.376	—	100	Banque Arlonaise	812	2.188	1.750	—	24,190	779	95.95
18.680	—	50.339	4.641	(36) 502.078	12.747	Caisse Hypothécaire Anversoise	17.000	23.000	54.332	474.066	33,319	9,768	57.46
29.647	—	962	2.955	(37) 316.920	560	Crédit Foncier de Belgique	5.532	9.468	10.477	311.650	19,915	3,470	62.72
8.100	1.673	42.878	66.096	88.073	—	Banque des Colonies	75.000	—	33.269	—	136,315	12,236	16.31
5.289	9.730	3.330	48.582	—	5.745	Banque Belge et Coloniale	20.000	—	9.385	—	31,243	2,048	10.24
26.852	—	13.844	2.788	—	1.001	Bque Colon. de Belgique (30.6.29)	20,000	—	2.168	—	20,476	1.841	9.20
148.058	265.650	(38) 58.418	113.979	—	7.968	Banque du Congo Belge (30.6.29)	20.000	—	40.350	(39) 166.125	651,937	15.661	78.30
37.073	39.251	23.486	60.129	—	1.764	Banque Comm. du Congo (30.6.29)	25.000	—	11.099	—	117.130	8,473	33.90
22.969	123.786	157.006	154.710	—	20.500	Cr. Gén. Congo (Crégéco) (31.12.28)	150.000	—	71.520	—	240.374	17.077	11.38
4.066.952	6.910.309	5.956.346	18.461.011	3.339.047	440.644		4.352.126	757.824	3.473.149	8.238.836	22.198.849	911.349	20.94

Total de l'actif : 39,174,309,000 francs.

Total du passif : 39,935,511,000 — 761,202,000 = 39,174,309,000 francs.

(*) Le capital-actions à verser n'est évidemment pas compris dans le total du passif, attendu qu'il ne figure pas dans les comptes débiteurs de l'actif.

(**) Dans le but d'unifier le plus possible les résultats globaux de bilans dressés de façon différente, nous avons adopté pour règle de ne pas comprendre dans le bénéfice réescompte du portefeuille; par contre, celui-ci est déduit à l'actif du montant du portefeuille commercial.

(1) Dont 69,581,000 fr. d'obligations Société Générale, 579,500 fr. d'oblig. 3 p. c. Manufacture de Glaces, 12,093,500 fr. d'oblig. 3 p. c. des Chemins de fer du Nord de la Belgique; — (2) dont 93,869,132 fr. Caisse d'Epargne; — (3) dont 60,874,033 fr. fonds d'Etats et oblig. avec garanties gouvernementales, 171,254,610 fr. d'actions de banques alliées ou affiliées et 23,922,577 fr. de participations financières; — (4) dont 4,500,000 fr. d'oblig. et 11,212,473 fr. émission de billets de banque en Chine; — (5) dont 41,713,816 fr. de titres d'Etats, de provinces, de villes belges et actions privil. Chemins de fer Belges; — (6) Bons du Trésor, 4,355,381 fr., et actions Chemins de fer Belges, 5,250,000 fr.; — (7) dont 86,080,000 fr. de Bons nationaux; — (8) dont 20,984,000 fr. d'emprunts de l'Etat belge; — (9) dont 17,367,975 fr. Bons du Trésor, rentes et bons de caisse de communes belges; — (10) dont 5,043,070 fr. de fonds nationaux; — (11) dont 2,592,050 fr. fonds d'Etats; — (12) dont 1,671,000 fr. de Bons nationaux à court terme; — (13) dont 1 million 48,373 fr. de fonds nationaux; — (14) dont 1,652,754 de fonds nationaux; — (15) dont 893,590 fr. de fonds d'Etats; (16) dont 1,531,800 fr. de fonds nationaux; — (17) dont 77,405,185 fr. Bons du Trésor et fonds d'Etat belge; — (18) dont Caisse d'Epargne, 75,203,798 fr. et Bons de Caisse, 81,795,000 fr.; — (19) Caisse d'Epargne; — (20) dont 3 millions 852,603 fr. d'emprunts Etat belge et Bons du Trésor; — (21) dont 2,052,000 fr. Bons du Trésor; — (22) Caisse-espèces et portefeuille-effets. — (23) Compte de dépôts à préavis; — (24) fonds d'Etat, 9,210,321 fr.; — (25) dont 2,655,833 fr. de fonds d'Etats; — (26) dont 39,772,065 fr. emprunts du gouvernement belge; — (27) dont 1,253,000 fr. emprunts nationaux; — (28) Caisse d'Epargne; — (29) dont 63,349,060 fr. Caisse d'Epargne; — (30) dont 22,819,962 fr. bons du gouvernement belge; — (31) Bons du Trésor et fonds d'Etat belge, 5,414,091 fr.; — (32) Caisse d'Epargne; — (33) idem; — (34) dont 48,776,612 fr. comptes courants à terme et 18,299,172 fr. Caisse d'Epargne; — (35) dont 5,224,278 fr. Caisse d'Epargne et 997,609 fr. dépôts à terme; — (36) prêts hypothécaires, avances temporaires et contre nantissements; — (37) prêts hypothécaires; — (38) fonds publics belges et congolais; — (39) billets en circulation.

Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble de la situation des banques belges depuis 1912.

Situation des établissements de crédit belges au 31 décembre de chaque année (en milliers de francs)

ACTIF

ANNÉES	Nombre de banques	Encaisse	Portefeuille-effets de commerce	Portefeuille-titres et participat.	Comptes courants débiteurs	Prêts,	Immeubl., mobilier, etc.	Total de l'actif
1912....	66	130.785	669.505	730.672	1.041.026		792.852	3.364.840
1913....	67	172.365	777.527	717.315	1.286.520		848.634	3.802.361
1920....	72	1.231.428	1.327.278	2.845.149	4.481.913		827.008	10.712.776
1921....	80	1.023.168	1.861.998	3.331.750	4.229.718		863.680	11.310.314
1922....	83	983.558	1.873.393	4.008.852	4.593.387		1.011.708	12.470.898
1923....	85	1.031.567	1.736.054	3.436.826	6.246.285		1.264.536	13.715.268
1924....	92	1.115.778	1.821.288	3.274.904	7.009.147		1.455.499	14.676.616
1925....	96	1.353.692	3.126.923	4.234.307	8.566.241		1.482.484	18.763.647
1926....	94	2.036.906	3.566.914	4.033.985	9.992.145		1.551.709	21.181.659
1927....	101	3.030.176	5.281.338	4.197.994	12.909.920	2.080.218	338.287	27.837.933
1928....	91	3.341.214	5.954.409	5.097.191	15.295.624	2.738.978	343.547	32.770.963
1929....	90	4.066.952	6.910.309	5.956.346	18.461.011	3.339.047	440.644	39.174.309

Situation des établissements de crédit belges au 31 décembre de chaque année (Suite)

(En milliers de francs).

PASSIF

ANNÉES	Capital versé	Capital à verser (1)	Réserves diverses	ENGAGEMENTS		Bénéfices	Produit : p. c. du capital versé	Pertes	Total du passif
				à terme fixe	immédiats ou indéterminés				
1912.....	452.490	111.324	221.915	628.934	2.013.839	56.327	10.75	7.665	3.365.840
1913.....	496.466	124.230	235.244	673.922	2.334.958	68.230	12.44	6.459	3.802.362
1920.....	948.418	189.365	439.845	911.481	8.270.826	149.341	15.75	7.135	10.712.776
1921.....	1.059.030	229.837	486.137	1.096.396	8.517.542	157.663	14.28	6.454	11.310.314
1922.....	1.178.927	204.794	617.295	1.004.673	9.506.346	169.158	13.88	5.501	12.470.898
1923.....	1.227.554	225.156	714.918	1.403.258	10.156.023	219.422	17.39	5.907	13.715.268
1924.....	1.471.072	310.979	878.278	2.238.916	9.814.672	279.021	18.60	5.343	14.676.616
1925.....	1.663.931	376.415	987.937	4.532.428	11.263.696	325.533	18.97	9.878	18.763.647
1926.....	1.684.588	348.832	1.079.924	3.679.924	14.294.117	451.238	26.79	8.132	21.181.659
1927.....	2.164.580	467.519	1.542.330	4.810.620	18.691.662	629.057	29.06	316	27.837.933
1928.....	3.282.126	524.579	2.373.554	4.866.490	21.481.357	768.909	23.38	1.473	32.770.963
1929.....	4.352.126	757.824	3.473.149	8.238.836	22.198.849	911.349	20.94	—	39.174.309

Le gonflement de l'actif tient, dans l'ordre suivant, au développement des comptes-courants débiteurs, du portefeuille-effets de commerce et du portefeuille-titres, qui, dans une augmentation totale de 6.404 millions, interviennent pour 3.166 millions, 956 millions et 859 millions. Le tableau ci-dessous permet de se rendre compte des mouvements de ces postes depuis la stabilisation.

L'importance du compte-courant débiteur comme moyen de financement de l'économie belge s'accuse de plus en plus. Si l'on se reporte à la période d'avant-guerre, on constate que le portefeuille-effets de commerce dépassait de peu la moitié du montant des comptes-courants débiteurs; en 1929, la proportion est approximativement de 1 à 3. Le tableau ci-dessous est fort instructif à cet égard.

Années	Escompte	Comptes cour. débiteurs	Portefeuille-titres
		(1 = 1.000.000)	
1926 ...	3.566	9.992	4.033
1927 ...	5.281	12.909	4.197
1928 ...	5.954	15.295	5.097
1929 ...	6.910	18.461	5.956

Rapport du portefeuille-escompte au total des comptes-courants débiteurs

(1 = 1.000.000)

	777	
1913	1.410	= 55,11 %
	1.821	
1924	7.009	= 25,98 %

(1) Le capital-actions à verser n'étant pas compté dans l'actif, n'est pas compris dans le total du passif.

1926	$\frac{3.566}{9.992} = 35,69 \%$
1927	$\frac{5.281}{12.909} = 40,91 \%$
1928	$\frac{5.954}{15.295} = 38,93 \%$
1929	$\frac{6.910}{18.461} = 37,43 \%$

Il va de soi que des corrections importantes doivent être effectuées du fait du manque d'uniformité dans la rédaction des bilans; dans certains cas, le compte-courant débiteur peut financer la spéculation autant que la production et le portefeuille commercial peut receler des effets gelés qui n'ont plus les qualifications requises pour représenter une véritable opération d'escompte. Il faut encore tenir compte des relations entre banques-mères et filiales, qui se manifestent par des avances des premières aux deuxièmes, avances qui revêtiront plutôt la forme d'un débit que celle d'un escompte.

Néanmoins, il est certain que les données ci-dessus vérifient l'affirmation que le compte-courant débiteur est de plus en plus employé dans le crédit dispensé par les banques. Une des causes de l'accentuation de cette tendance doit être recherchée dans l'évolution de la politique monétaire de l'institut d'émission, qui, comme ses pareils de l'étranger, tend de plus en plus à laisser le crédit commercial aux autres banques. Celles-ci suivent alors leurs tendances propres et orientent leur clientèle vers le compte-courant débiteur qui crée des rapports plus étroits. Ensuite, il faut tenir compte de la tendance organique à la concentration et à la création de constellations d'entreprises subordonnées à une institution bancaire: à l'intérieur du groupe, le compte-courant débiteur est une forme toute naturelle de crédit. Il est, en outre, aisément mobilisable car les opérations industrielles ou commerciales qui font naître l'opération d'avance peuvent donner lieu à un tirage d'effets escomptables, si le besoin s'en fait sentir.

L'escompte est d'ailleurs loin d'avoir repris son importance proportionnelle d'avant-guerre et c'est surtout à l'accroissement du montant moyen des effets escomptés qu'il faut attribuer l'accroissement du portefeuille commercial de l'institut d'émission.

Le tableau suivant nous donne le nombre des effets escomptés par la Banque Nationale de Belgique:

1913	4.622.788
1920	540.423
1924	1.042.153
1925	1.077.795
1926	1.213.511
1927	967.484 (1)
1928	1.331.066 (2)
1929	1.550.426 (3)

(1) Du 1^{er} janvier au 24 décembre.

(2) Du 25 décembre 1927 au 25 décembre 1928.

(3) Du 25 décembre 1928 au 25 décembre 1929.

Signalons, à l'actif, l'accroissement absolu et proportionnel de l'encaisse des banques belges.

Rapport de l'encaisse et des engagements à vue des banques belges

(1 = 1.000.000)

1913	$\frac{172}{2.334} = 7,37 \%$
1926	$\frac{2.036}{14.294} = 14,24 \%$
1927	$\frac{3.030}{18.691} = 16,21 \%$
1928	$\frac{3.341}{21.481} = 15,55 \%$
1929	$\frac{4.066}{22.198} = 18,32 \%$

Il ne semble pas nécessaire de comparer le total des dépôts avec l'encaisse, puisque l'encaisse doit surtout faire face aux retraits immédiats.

Au point de vue théorique, il est intéressant de constater d'après ce qui précède:

1^o Que le portefeuille-titres est inférieur à l'actif social des banques belges;

2^o Que le rapport entre l'encaisse et les dépôts à vue est fort élevé.

Il apparaît donc que la liquidité des banques belges, malgré leurs importantes participations industrielles, est fort bien assurée et que, à cet égard, la « méthode continentale » ne le cède en rien à la « méthode anglaise » où les banques ont vu, depuis dix ans, leurs crédits se geler et doivent, de plus en plus, convertir leurs créances en actions privilégiées ou en obligations des entreprises débitrices réorganisées.

Pendant maintes années, la valeur constamment changeante de la monnaie nationale a rendu impossible la comparaison entre les bénéfices au cours d'une période d'années un peu longue. Si pour les années qui ont suivi la stabilisation, on compare le pourcentage du bénéfice par rapport au capital versé, on obtient:

1926.	26.79 %
1927.	29.06 %
1928.	23.38 %
1929.	20.94 %

La diminution au cours des trois dernières années semble surtout imputable aux augmentations successives de capital, dont le produit ne peut être utilisé que graduellement.

Les réserves visibles, compte non tenu des réserves non comptabilisées, continuent à s'accroître et à absorber une part importante des profits. L'organisation des banques belges les oblige à constituer des réserves importantes, afin de leur permettre de renforcer leur contrôle sur l'industrie. Il est à noter que

les actions à vote privilégié, qui ont pris dans certains groupes une grande importance, sont de nature à rendre plus aisée aux banques leur politique de contrôle en diminuant la part proportionnelle à investir

dans une affaire donnée pour obtenir une majorité effective. Passons maintenant à l'examen des engagements des banques, constitués en ordre principal par les dépôts de leur clientèle.

Engagements des banques	1913	1920	1924	1925	1926	1927	1928	1929
	(En milliers de francs.)							
Immédiats ou indéterminés	2.334.958	8.270.826	9.814.672	11.263.696	14.294.117	18.691.662	21.481.357	22.198.849
A terme fixe	673.922	911.481	2.238.916	4.532.428	3.679.924	4.810.620	4.866.490	8.238.326
Total	3.008.880	9.182.307	12.053.588	15.796.124	17.974.041	23.502.282	26.347.847	30.437.385
En p. c. de 1913	100.—	305,2	400,6	525,—	597,4	781,1	875,7	1.011,6
Circulation des billets de la B. N. au 31 décembre	1.067.000	6.260.495	7.873.123	7.813.691	(1) 9.219.404	(1) 10.034.594	(1) 11.511.661	(1) 13.437.481
En p. c. de 1913	100,—	586,7	737,9	732,3	864,0	940,4	1.078,9	1.259,4

(1) Plus la circulation des billets du Trésor.

Le premier fait qui nous frappe est la progression considérable en 1929 des dépôts à terme fixe et la lenteur de l'accroissement des dépôts à vue : 3.372 millions contre 717 millions, alors que les dépôts à vue sont plus de deux fois et demie plus élevés que les dépôts à terme. C'est un indice fort important de l'évolution du marché de l'argent : retour de la confiance en la monnaie nationale, placements faits en vue du rendement. Il est regrettable que les statistiques disponibles ne nous donnent pas la possibilité de déterminer le moment où s'est produite une évolution aussi importante, et d'autant plus importante que de 1925 à 1929, malgré la dépréciation monétaire et les fluctuations

de la valeur, en général, le montant des dépôts à terme est resté quasi stationnaire.

Le tableau ci-dessous donne le total général des dépôts en Belgique à l'exclusion des caisses d'épargne patronales (Ougrée-Marihaye, Cockerill, etc.) et coopératives (notamment les caisses de l'Union Economique, de la Maison du Peuple, etc.). Intervenant pour une valeur relative assez faible dans la formation des dépôts, les épargnes non recensées atteignent cependant plusieurs centaines de millions. C'est elles qui fournissent une part importante du capital circulant des coopératives de consommation.

ANNÉES	Caisse d'épargne	Chèques postaux	Caisse centrale de crédit du Boerenbond belge	Engagements des banques		Total général des dépôts (non compris les comptes courants de la Banque Nationale de Belgique)
	Montant des dépôts sur livrets et en comptes courants	Total des avoirs à fin d'année	Montant des dépôts à vue et à terme	à terme fixe	immédiats ou indéterminés	
	(En milliers de francs.)					
1913	1.123.406	14.500	16.110	673.922	2.334.958	4.162.696
1920	1.534.864	367.000	228.806	911.481	8.270.826	(1) 11.708.814
1921	1.742.874	715.000	326.371	1.096.390	8.517.542	(1) 13.193.047
1922	1.871.728	748.000	418.400	1.004.673	9.506.346	(1) 14.566.521
1923	2.003.015	1.044.000	503.516	1.403.258	10.156.023	(1) 16.372.575
1924	2.272.632	799.000	594.622	2.238.916	9.814.672	(1) 17.137.932
1925	2.620.815	1.085.000	655.014	4.532.428	11.263.696	20.156.953
1926	2.805.417	1.230.000	752.829	3.679.924	14.294.117	22.762.287
1927	3.573.203	1.262.000	966.597	4.810.620	18.691.662	29.304.082
1928	4.324.318	1.725.000	1.098.315	4.866.490	21.481.357	33.495.480
1929	5.626.482	1.900.000 (2)	1.274.534	8.238.836	22.198.849	39.238.701

(1) Dans ce total est compris le montant des dépôts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, (dont le bilan n'a été ajouté qu'en 1925 dans le tableau général du *Moniteur des Intérêts Matériels*.)

(2) Evaluation.

De 1928 à 1929, l'augmentation des dépôts en banque a été de 4.079 millions; l'augmentation totale a été de 4.190 millions.

La progression des avoirs des comptes chèques postaux tient uniquement au développement du service : nul

intérêt n'étant bonifié sur ces comptes, les particuliers n'y laissent que le strict minimum.

Le tableau ci-dessous donne enfin le rapport entre les différents postes du bilan et le total de l'actif et du passif.

	1926	P. c. du total	1927	P. c. du total	1928	P. c. du total	1929	P. c. du total
(En milliers de francs)								
ACTIF :								
Immobilisé.....	1.551.709	7,20	338.287	1,19	343.547	1,03	440.644	1,10
Prêts.....			2.080.218	7,35	2.738.978	8,23	3.339.047	8,36
Portefeuille-titres....	4.033.985	18,73	4.197.994	14,83	5.097.191	15,31	5.956.346	14,92
Portefeuille-effets....	3.566.914	16,56	5.281.338	18,66	5.954.409	17,88	6.910.309	17,31
Comptes-courants....	9.992.145	46,39	12.909.920	45,61	15.295.624	45,94	18.461.011	46,23
Encaisse.....	2.036.906	9,46	3.030.176	10,71	3.341.214	10,03	4.066.952	10,18
Actionnaires.....	348.832	1,62	467.519	1,65	524.579	1,58	757.824	1,90
Pertes.....	8.132	0,04	316	—	1.473	—	—	—
	21.538.623	100,—	28.305.768	100,—	33.297.015	100,—	39.932.133	100,—
PASSIF :								
Capital versé.....	1.684.588	7,82	2.164.580	7,65	3.282.126	9,86	4.352.126	10,90
Capital à verser.....	348.832	1,62	467.519	1,65	524.579	1,58	757.824	1,90
Réserves.....	1.079.924	5,01	1.542.330	5,45	2.373.554	7,13	3.473.149	8,70
Engagements à terme	3.679.924	17,09	4.810.620	17,—	4.866.490	14,61	8.238.836	20,63
Engagements à vue....	14.294.117	66,36	18.691.662	66,03	21.481.357	64,51	22.198.849	55,59
Bénéfices.....	451.238	2,10	629.057	2,22	768.909	2,31	911.349	2,28
	21.538.623	100,—	28.305.768	100,—	33.297.015	100,—	39.932.133	100,—

A l'actif, les comptes-courants débiteurs gagnent régulièrement en importance, l'escompte a légèrement rétrogradé, de même que le portefeuille-titres. Le capital non versé est un peu plus important que précédemment : il faut remonter à 1925 pour trouver un rapport moins favorable (1.97 p. c.). Au passif, le capital versé et les réserves représentent 19.60 p. c. du total, contre 16,99 p. c. en 1928 et 13,10 p. c. en 1927. Ce renforcement des ressources propres est remarquable et confirme ce que nous avons dit plus haut. Par contre, les dépôts diminuent d'importance et surtout ceux à vue, qui tombent de 66,37 p. c. en 1926 à 55,59 p. c. en 1929, malgré une progression en valeur absolue. Si l'on considère que pendant la même période, le rapport de l'encaisse à l'actif total monte de 9,46 p. c. à 10,18 p. c., on voit se renforcer encore l'argument que les banques belges procèdent concurremment à l'accroissement de leur portefeuille-titres et de leur avoir propre d'une part, et, d'autre part, au renforcement de leur liquidité. Maintenant que le processus de réadaptation est pratiquement achevé, il est possible de se rendre compte de ce double courant. En 1925, par exemple, il n'en était pas ainsi : le portefeuille-titres s'élevait à 22 p. c. de l'actif et l'encaisse à 7,07 p. c., tandis que le capital versé et les réserves se montaient à 13,85 p. c. du passif, le portefeuille ayant une valeur absolue de 4.234 millions et le capital et les réserves s'élevant à 2.650 millions. Ces rapports ont été critiqués à l'époque à l'étranger et les tenants de la théorie classique de la liquidité des banques s'en

sont servis pour critiquer la « méthode continentale ». On oubliait que les banques belges étaient en période d'évolution.

* * *

Nous terminerons cette étude en passant en revue les principaux arguments développés plus haut. D'une manière générale, il semble que la réadaptation des banques aux conditions générales est terminée : les augmentations de capital se sont ralenties; nombreuses et importantes de 1919 à 1929, elles ont accru les moyens propres des banques et ont mis ces derniers en harmonie avec une politique toujours plus accusée de contrôle industriel.

D'autre part, la liquidité des banques s'est considérablement développée (1).

Ces tendances parallèles sont concrétées, dans certains cas, par la séparation administrative des activités, la banque intéressée créant en son sein une compagnie holding ou se transformant elle-même en holding, laissant à une banque nouvelle l'activité purement commerciale.

La concentration des capitaux s'accroît : les grandes banques aux capitaux fort élevés sont celles

(1) Il est intéressant de signaler que le passif non exigible de la Société Générale s'élève à 2.038 millions et ses dépôts à 3.936 millions : les moyens propres sont donc supérieurs à la moitié des dépôts. C'est là une proportion qu'aucune banque anglaise n'a jamais atteinte et qui explique que les banques belges peuvent combiner de lourdes immobilisations et une grande liquidité.

qui jouent le rôle le plus important et ce rôle va croissant.

Avec la concentration marche de pair le développement des participations industrielles, la création d'actions à vote privilégié; le développement des comptes-courants débiteurs, tout à fait remarquable en 1929, est favorisé par la concentration en tant qu'elle se manifeste par la formation de groupes dont les entreprises ont entre elles des rapports étroits.

L'année 1929 a enregistré une tension de l'argent, le ralentissement des émissions de capitaux des sociétés

anonymes et un recours considérable au crédit hypothécaire. Les banques belges ont marqué une capacité remarquable d'adaptation aux circonstances nouvelles: leur évolution vers les pays de l'Europe centrale et orientale, à la veille d'une crise de surproduction et de surcapitalisation, en est un excellent exemple.

Nous ne terminerons pas par des clauses de style sur la prudence et les services rendus par les banques: à notre avis, il est bien plus intéressant de souligner leur dynamisme remarquable qui est une des causes de dynamisme général de l'industrie belge depuis dix ans.

LES ASPECTS NOUVEAUX DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

M. A. Loveday, Chef du Service d'Information de la Société des Nations, vient de publier dans la revue suédoise « Index » de la Svenska Handelsbanken, une étude intéressante sur les problèmes économiques de l'heure présente.

M. Loveday s'efforce de mettre en lumière quelques-uns des aspects nouveaux de l'économie mondiale.

Nous résumons ci-après quelques-unes de ces considérations générales.

* * *

Parlant d'abord de la consommation, M. Loveday constate que la demande de biens et de services indispensables à la vie a proportionnellement diminué, par comparaison avec la demande d'objets de luxe. On consomme davantage de produits de qualité meilleure. La demande de biens utilisés pendant les heures de loisir a considérablement augmenté par rapport à la demande de denrées de première nécessité ou servant à la production. C'est ainsi que le pain de froment tend de plus en plus à remplacer le pain de seigle et qu'il est lui-même supplanté par la viande, les légumes et les fruits. La quantité de laine utilisée actuellement dépasse à peine celle demandée il y a quinze ans, tandis que celle de la soie a doublé pendant cette période, et que celle de la soie artificielle a décuplé. Une plus grande portion des revenus est affectée à la satisfaction d'une série de désirs, inconnus autrefois, et qui tendent à devenir des besoins, tels que l'auto, le téléphone, etc., ainsi qu'aux distractions, voyages, photographie, T. S. F., gramophone, etc.

Cette évolution est due en partie à la mode, mais elle a des causes plus profondes, qui doivent être recherchées dans la société elle-même. La population du monde, à l'heure actuelle, s'accroît selon un rythme beaucoup plus lent qu'il y a un demi-siècle; de 1909 à 1927, cet accroissement est tombé de 11,6 à 4,3 pour mille en Angleterre, de 14,0 à 6,3 en Allemagne, de 8,9 à 4,8 en Belgique. En revanche, la production a augmenté dans une proportion considérable; de 1913 à 1927, la population du monde a augmenté de 9 p. c., tandis que la production des denrées alimentaires s'est accrue de 13 p. c., et celle des matières premières de 35 p. c. Il est donc certain que la richesse par tête d'habitant s'est élevée.

Un autre facteur a agi dans le même sens sur la demande : c'est l'accroissement de la part du revenu national attribué aux salariés.

Enfin, la dénatalité et la guerre ont exercé une sérieuse influence sur l'âge moyen de la population; la proportion des enfants et des individus qui commencent à gagner a baissé, tandis que s'élevait celle des hommes ayant dépassé la période de maturité; par

suite, les sommes dépensées par tête d'enfant sont plus fortes, tandis que la portion de revenu utilisée par la jeunesse est moins grande que par le passé. Ce fait n'est pas négligeable, quand on considère qu'en Europe septentrionale et occidentale, les « moins de quinze ans » constituaient à peu près le tiers de la population avant la guerre, et n'en sont plus que le quart à présent.

Dans l'ensemble, à l'heure actuelle, un plus grand nombre d'individus gagnent davantage, en moins d'heures de travail; ils sont portés à de plus fortes dépenses, répondant à des besoins plus divers et plus variables qu'autrefois. Par suite, la demande est conditionnée par toute une série de facteurs nouveaux, très sensibles, tels que la mode, le goût, le sens du confort et du luxe, etc., et par l'influence que la publicité exerce sur eux.

Passant ensuite à la production industrielle, M. Loveday fait remarquer que certaines industries importantes ont été atteintes dans leurs forces vives par de nouvelles découvertes, provoquant un recours généralisé à des produits autres que les leurs; telle est, par exemple, la substitution du moteur à explosion et de l'énergie hydro-électrique à la machine à vapeur et au charbon.

Les méthodes de production, d'autre part, ont été bouleversées par les perfectionnements techniques, amenant une tendance à la production en série et en masse, à l'abaissement du prix de revient, et à l'organisation scientifique rendue indispensable par la concurrence. Les branches principales de l'industrie ne peuvent plus compter sur l'accroissement graduel de la population, elles doivent, dans tous les domaines, avoir recours à des procédés plus efficaces et plus économiques. Les capitaux et la main-d'œuvre libérés de la sorte ont reflué vers des industries secondaires ou nouvelles. Celles-ci souffrent naturellement de conditions de vie beaucoup plus précaires que les industries anciennes, dont les produits trouvent nécessairement acquéreur; elles sont à la merci d'un revirement de la faveur publique ou de l'invention d'un procédé plus perfectionné. Aussi toute entreprise doit-elle viser à amortir son matériel dans un délai très court (deux ou trois ans d'après une enquête faite aux Etats-Unis).

Les industriels ont cherché à se protéger contre les évolutions trop brusques de la demande, en contrôlant la production; c'est là un des traits les plus caractéristiques de l'économie actuelle. Ce contrôle, réalisé par des procédés très divers (fusions, cartels, ententes, etc.), aboutit, dans chaque pays, à une espèce de monopole pour la plupart des objets de grande consommation; il dépasse les frontières et réunit les marchés

éloignés. Aux États-Unis, en dépit des lois restrictives, la concentration industrielle est arrivée à grouper la moitié environ de tous les salariés dans 4 p. c. du nombre des entreprises. En Europe, la forme des cartels ou des accords a généralement été préférée aux fusions.

Ainsi s'élabore un statut économique nouveau, d'où la concurrence disparaît peu à peu, et où les prix sont soustraits aux fluctuations du marché.

Comment la production agricole se comporte-t-elle ?

L'agriculture souffre principalement d'une profonde modification de la demande de ses produits principaux, et de l'application des procédés techniques. Les superficies affectées à la culture du froment ont augmenté considérablement, en Amérique et en Australie. Par contre, la consommation du pain de froment a diminué sauf en Europe centrale et orientale, et a été remplacée par celle du beurre, du lait, des fruits et des œufs. Dans les régions tempérées, l'agriculture a particulièrement souffert d'un retour en faveur des denrées coloniales et des produits fabriqués.

A l'extension de l'emploi des machines agricoles, s'est jointe, en Europe centrale, la réforme agraire aboutissant au morcellement de la propriété; les nouveaux propriétaires ont dû appliquer des méthodes de production adaptées à la situation nouvelle et ont, à la culture du blé, où la concurrence était trop puissante, substitué celle des pommes de terre, du tabac, des légumes, des fruits, notamment en vue de la consommation à l'intérieur du pays.

En apparence, il semble que l'agriculture suit un mouvement dans un sens opposé à celui de l'industrie, et que, au lieu de se concentrer, les entreprises agricoles se divisent plutôt; en fait, c'est de cette division qu'est sortie la coopération agricole, qui s'étend partout.

* * *

La politique commerciale.

S'il est exact que d'une manière générale, depuis la guerre, les barrières douanières se sont élevées et multipliées, on constate cependant, d'après M. Lovelock, l'existence d'un puissant courant dirigé vers une action économique commune et l'atténuation des entraves à la circulation des richesses; il n'est pas certain qu'il ne puisse s'accroître avec les années et l'emporter en dépit de tous les obstacles. Pendant les premières années qui ont suivi la guerre, diverses circonstances ont provoqué des mesures, de nature provisoire, limitant la liberté commerciale et aggravant l'incertitude sur les conditions d'échange. Différents États commencèrent, après l'armistice, par imposer des licences à toute exportation ou importation; ce système s'atténuait bientôt en un contingentement réciproque pour certains produits échangés entre des États déterminés, et aboutit enfin à l'établissement de tarifs douaniers, utilisés souvent comme moyen de combat. Quoique plus élevés, après la stabilisation des principaux systèmes monétaires, que ceux appliqués avant la guerre, les tarifs présentent par contre

le grand avantage d'être relativement fixes et précis, et de permettre la négociation de traités de commerce internationaux; il en a été conclu un grand nombre, basés pour la plupart sur la clause de la nation la plus favorisée. Un phénomène connexe, plus important encore, est l'action combinée de plusieurs États ou de groupements économiques, qui a abouti, dans différents cas, à des conventions multilatérales concernant les formalités douanières, les sentences arbitrales, les fraudes, etc...

On pourrait croire que le mouvement de concentration, qui tend à stabiliser les prix ou à maintenir une situation acquise, apporte, en définitive, une entrave au développement de l'activité commerciale. Mais l'action des cartels ne suffit pas à cette espèce de cristallisation; la production en série, la rationalisation et la mécanisation se poursuivent, et restent des facteurs tout puissants de la production. D'autre part, les produits nouveaux ne sont et ne seront jamais utilisés que par une fraction de la population. On a cherché la solution du dilemme dans une nouvelle politique douanière, visant à une liberté plus grande et à l'extension des marchés; mais il n'est pas certain qu'elle prévaudra contre des considérations opposées, telles que le désir d'indépendance économique et de possession d'industries nationales, particulièrement vif dans les pays nouveaux.

Dans ce qui précède, il s'agit évidemment de mouvements généraux, qui se manifestent différemment suivant les pays. Ils sont le plus nets aux États-Unis et au Canada. Mais l'abaissement de la natalité en Europe occidentale y produira vraisemblablement des phénomènes analogues à ceux des États-Unis, dérivant d'une diminution de la main-d'œuvre disponible et de l'abondance des capitaux. Les États-Unis ont pu, notamment par suite de circonstances exceptionnellement favorables, s'adapter aux conditions nouvelles mieux que les autres États; de là leur prospérité. Mais l'Europe reprend conscience d'elle-même; sa production est plus forte qu'avant la guerre et sa part dans le mouvement commercial du monde augmente.

Le cas de la Grande-Bretagne doit être envisagé à part, sa participation au mouvement mondial des affaires diminue sans cesse depuis la guerre. En Angleterre, le travail de réorganisation industrielle s'est effectué dans une mesure moindre qu'ailleurs; son industrie souffre d'une rigidité qui la rend incapable de s'adapter à des conditions nouvelles; partout, on aurait besoin de chefs et d'ouvriers possédant une formation plus scientifique, pour remplacer des dirigeants âgés dont la seule expérience ne suffit plus. La poussée de la vie économique elle-même finira par vaincre tous ces obstacles.

* * *

Nous avons pensé que nos lecteurs liraient avec intérêt ces considérations d'un économiste sagace et averti, et dont la pensée ne manque ni d'originalité ni de profondeur.

LE RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (1)

L'activité des chemins de fer belges est considérable. La société qui les exploite possède le capital le plus élevé, emploie la plus nombreuse main-d'œuvre et est, sans doute, la plus grosse consommatrice de charbon de toutes les entreprises du pays. Sa trésorerie entraîne une politique de placements dont l'importance peut être sensible sur le marché de l'argent.

Mais cette activité est intéressante à un autre point de vue encore: elle est un baromètre de la prospérité nationale.

Enfin, la vie des chemins de fer, au sein de la nation, soulève des problèmes aux répercussions lointaines: entreprise monopoleuse, la Société Nationale des Chemins de fer belges, n'échappe, qu'en partie seulement, par suite de la concurrence du canal et de la route, à la loi de l'offre et de la demande. Elle ne jouit donc pas de la liberté tarifaire complète. Il y a tout d'abord la contrainte formelle et justifiée du pouvoir exécutif; il y a surtout la résistance acharnée que les producteurs opposeraient à des relèvements excessifs des tarifs. Par suite de l'équilibre qui s'établit entre des forces contraires, les tarifs des chemins de fer belges demeurent très bas et serrent les prix de revient, malgré l'absence de concurrence, les profits de la Société Nationale le prouvent. Bien plus, si une industrie est menacée dans ses débouchés extérieurs, il est fréquent que ses représentants obtiennent des chemins de fer des tarifs de défense.

D'autre part, la Société Nationale des Chemins de fer belges emploie plus de 100,000 personnes. C'est, après l'Etat, le plus gros patron du Royaume. Elle exerce donc sur le marché du travail une influence profonde: améliore-t-elle ses systèmes de rémunération, introduit-elle de nouveaux avantages sociaux en faveur de ses salariés, l'influence de ces mesures se propage dans tout le pays. Dans le même ordre d'idées, elle assure aux ingénieurs sortis de nos universités un débouché qui régularise les traitements dans une profession où la tendance à l'encombrement est manifeste.

Enfin, sur le marché du charbon et des matières premières, la Société Nationale est un très important client, avec lequel il faut compter, surtout en période de dépression. C'est ainsi qu'en remplaçant les traverses en bois par des traverses en fer ou en acier, la Société Nationale peut exercer sur le marché métallurgique une influence qui n'est pas négligeable, les

efforts des métallurgistes en faveur des traverses métalliques l'ont encore prouvé tout récemment.

Une analyse du volumineux rapport de la Société Nationale est donc parfaitement justifiée.

* * *

L'effectif total du personnel de la Société Nationale s'élève à 104.090 personnes, contre 73.425 en 1913, ce qui représente un accroissement de 42 p. c.; par contre, les dépenses totales de personnel (non compris les pensions) ont augmenté de 91 p. c. et le service des pensions est passé de 100 à 476. Ces données indiquent un relèvement certain du niveau de vie des cheminots.

Si l'effectif a augmenté de 42 p. c., le nombre de voyageurs-kilomètres s'est accru de 20 p. c. et celui des tonnes-kilomètres de grosses marchandises de 58 p. c.

Il semble donc que, malgré l'introduction de la journée de huit heures, l'accroissement du personnel et celui du trafic tendent à s'équilibrer. Par contre, le coefficient d'exploitation est moins favorable:

1913	72	%
1927	85,65	%
1928	83,92	%
1929	86,46	%

L'accroissement du trafic en 1929 fut considérable pour les marchandises: 1,5 p. c. pour les voyageurs-kilomètres et 7,4 p. c. pour les tonnes-kilomètres (les moyennes pour les cinq dernières années précédant la guerre étant respectivement de 5,9 p. c. et 5,85 p. c.); ces données fournissent la preuve que 1929 fut, au point de vue de la production, une année exceptionnelle, malgré la désorganisation des transports en février-mars par suite de gelées d'une rigueur exceptionnelle.

Le rapport de la Société Nationale au sujet du trafic nous apporte les précisions suivantes:

« L'année 1929 a été caractérisée par une grande activité dans presque toutes les branches de l'industrie. Il s'en est suivi, par rapport à l'année précédente, un accroissement du trafic, surtout pour les marchandises.

» Avant d'examiner en détail pour l'exercice écoulé, les fluctuations des deux catégories de trafic — voyageurs et marchandises — il convient, en vue de se faire une idée du développement général des transports par chemin de fer, de comparer les chiffres statistiques du trafic des dernières années; l'année 1924 est prise comme base de comparaison.

(1) Cfr. « Bulletin d'Information et de Documentation » n° 2, vol. II, du 25 juillet 1929, p. 38.

» En cinq ans, le trafic a augmenté respectivement de 2,8 p. c. pour les voyageurs et de 19,4 p. c. pour les marchandises, soit en moyenne, par an, un peu moins de 0,6 p. c. pour les voyageurs et de 4 p. c. pour les marchandises. Par rapport à 1928, la majoration de trafic de l'année 1929 a été de 1,5 p. c. pour les voyageurs et de 7,4 p. c. pour les marchandises; elle est supérieure à la moyenne des dernières années.

» Si l'on rapproche les chiffres statistiques de 1929 et de 1913, on observe, pour 1929, une augmentation de 30 p. c. du trafic voyageurs et de 58 p. c. du trafic marchandises, tandis que les parcours des trains de voyageurs et de marchandises diminuent respectivement de 8,8 et de 9,5 p. c.

» Au cours de l'année 1929, l'allure générale du trafic peut se résumer comme suit:

» **Le mouvement des voyageurs** est tombé d'abord en février au-dessous de celui de 1928, conséquence des intempéries exceptionnelles. A partir du mois de mars, il a été, d'une façon générale, constamment supérieur.

» **Pour les marchandises**, en janvier et en février, le

trafic fut sensiblement égal à celui de 1928. En mars, le chemin de fer dut suppléer à la suspension de la circulation sur les voies navigables, prises par les glaces. De mars à octobre, l'afflux des transports a maintenu le trafic au-dessus de celui de l'année précédente; à partir de novembre, l'importance du trafic est sensiblement la même en 1929 et en 1928.

» *Variations du trafic.*

» L'activité économique d'un pays se reflète presque exactement dans l'intensité du trafic marchandises de ses chemins de fer. Une crise ralentit-elle la production d'industries importantes, telles que charbonnages, usines métallurgiques, etc., le trafic est touché et tombe au-dessous de la normale. En période de prospérité industrielle, par contre, on voit augmenter fortement le trafic.

» L'examen des chiffres du tableau ci-après, donnant les principales caractéristiques du trafic marchandises de 1929 comparées à celles de l'année précédente, atteste la grande activité économique de la Belgique pendant l'année écoulée.

	1928	1929	Différence en 1929 par rapport à 1928
Tonnage transporté (charges complètes)T.	81.400.594	88.312.851	+ 8,5 %
Nombre de trains de marchandises mis en marche	663.976	707.301	+ 6,5 %
Parcours kilométrique productif des trains de marchandises	29.788.061	32.167.569	+ 8 %
Tonnage kilométrique brut (en milliers)	21.271.335	22.701.193	+ 6,7 %
Tonnage kilométrique utile (charges complètes) (en milliers)	7.808.246	8.386.357	+ 7,4 %
Nombre de wagons chargés par jour ouvrable	21.141	22.159	+ 4,8 %
Charge brute moyenne par train T.	714,1	713,2	- 0,12 %
Charge utile par train (charges complètes) T.	262	264,8	+ 1,06 %
Recette totale fr.	2.224.507.635	2.603.120.185	+ 17 %
Recette par tonne-kilomètre (charges complètes)	24 c.	26 c.	+ 8,3 %
Parcours moyen d'une tonneKm.	95,9	95	- 0,93 %

» Il n'est pas sans intérêt de citer quelques chiffres d'augmentation du trafic en 1929 pour certaines mar-

chandises, telles que les charbons, les minerais et les produits métallurgiques :

SERVICES	COMBUSTIBLES (tonnes)		
	1928	1929	P. c. d'augm.
Intérieur	18.123.967	19.270.891	+ 6,5
International	5.532.941	7.207.321	+ 30,26
Transit	5.135.664	6.011.599	+ 17,05
TOTAUX.....	28.792.572	32.489.811	+ 12,84

SERVICES	MINERAIS (tonnes)		
	1928	1929	P. c. d'augm.
Intérieur	1.104.975	1.386.656	+ 25,6 %
International	5.341.375	5.438.445	+ 1,81
Transit	1.038.927	1.262.788	+ 21,54
TOTAUX.....	7.485.277	8.087.889	+ 8,05

SERVICES	PRODUITS MÉTALLURGIQUES (tonnes)		
	1928	1929	P. c. d'augm.
Intérieur	5.249.574	5.511.876	+ 5,00
International	3.692.085	3.779.738	+ 2,37
Transit	516.415	377.540	- 26,89
TOTAUX	9.458.074	9.669.154	+ 2,23

» Grâce à l'emploi de machines à statistiques dont nous avons annoncé la mise en service l'an dernier, il est désormais possible d'analyser le trafic plus complètement qu'auparavant; l'organisation de ce service

étant récente, l'analyse ne porte encore que sur les transports en service intérieur.

» Elle donne pour l'année 1929, par nature de marchandises ou par classe de tarif, les chiffres suivants:

CLASSES DE TARIF	Tonnes		Tonnes-km.		Recette par tonne-km. fr.
	(en milliers)	P. c.	(en milliers)	P. c.	
Première classe	503	1,1	38.642	1,3	0,88
Deuxième classe	1.049	2,3	85.259	2,8	0,80
Troisième classe	475	1	33.273	1,1	0,71
Quatrième classe	1.424	3,1	100.164	3,3	0,62
Cinquième classe	6.042	13,1	427.641	14,1	0,53
Sixième classe	1.380	3	112.056	3,7	0,40
Septième classe	3.911	8,5	284.425	9,4	0,35
Huitième classe	5.834	12,8	264.419	8,8	0,36
Spéciaux	14.470	31,4	1.061.308	35,1	0,20
Barème 67	10.943	23,7	615.534	20,4	0,31
TOTAUX	46.031	100	3.022.721	100	0,35

NATURE DE LA MARCHANDISE	Tonnes		Tonnes-km.		Recette par tonne-km. fr.
	(en milliers)	P. c.	(en milliers)	P. c.	
Produits agricoles et alimentaires	4.489	9,7	296.663	9,8	0,57
Combustibles	16.179	35,2	961.082	31,8	0,28
Minerais	911	2	81.571	2,7	0,20
Produits métallurgiques	4.006	8,7	338.000	11,2	0,36
Matériaux de construction, verres et glaces	6.624	14,4	494.424	16,3	0,39
Produits de carrières, sables, silix et terres	7.405	16,1	421.966	14	0,24
Textiles, tanneries et vêtements	486	1	38.437	1,3	0,71
Produits chimiques et pharmaceutiques	1.800	3,9	125.085	4,1	0,51
Graisses et huiles industrielles, pétrole	549	1,2	38.371	1,3	0,52
Divers	3.582	7,8	227.121	7,5	0,34
TOTAUX	46.031	100	3.022.721	100	0,35

Dans le trafic des voyageurs, on constate la tendance au relèvement dans le pourcentage de la deuxième classe et l'abaissement dans le pourcentage de la première. On peut essayer d'en donner une explication: les voyageurs de première classe, le rapport de la Société Nationale nous l'a appris l'an dernier, utilisent de plus en plus l'automobile; si le nombre des voyageurs de seconde classe tend à augmenter, le fait n'est-il pas dû à la normalisation des conditions d'existence de la bourgeoisie: adaptation des salaires et traitements, acceptation de conditions nouvelles, reclasse-

ment des professions. Le rapport de la Société Nationale nous met sur la voie d'une évolution sociale non dépourvue d'intérêt.

L'an dernier, nous avons signalé que la Société Nationale se préoccupait de la concurrence de l'automobile, bien qu'elle semble moins dangereuse en Belgique qu'en Angleterre (1) et en France. Mais en Belgique, cependant, l'automobile fait de rapides progrès.

(1) Voir André Sayous: « Revue Economique Internationale ».

» Le nombre de véhicules automobiles augmente en Belgique dans des proportions considérables ainsi que l'indique le tableau ci-après :

NOMENCLATURE DES VÉHICULES	1927	1928
1. Voitures de particuliers	57.433	72.869
2. Automobiles de place et véhicules donnés en location	5.229	6.081
3. Autobus et autocars :		
Légers	803	637
Lourds	308	297
4. Camionnettes	26.849	33.059
5. Camions lourds	6.236	7.385
TOTAUX	96.858	120.328

« L'augmentation en 1928 par rapport à l'année 1927 ressort à 24 p. c. En 1929, le nombre de véhicules automobiles accuse une nouvelle augmentation d'environ 12 p. c. par rapport à l'année précédente. »

La Société Nationale lutte contre cette concurrence, qui présente des avantages positifs que nous avons énumérés l'an dernier. C'est ainsi que les chemins de fer restreignent de plus en plus les **délais** de transport. Devant l'importance des réformes dans ce domaine, il est permis de se demander comment l'administration n'y est pas parvenue plus rapidement et *sponste sua* : car ramener de quatre jours à quarante-huit heures le délai de tarifs correspondants constitue un progrès considérable. De même, la Société Nationale simplifie les formalités qui étaient la cause de pertes de temps considérables et qui, vues du côté de l'expéditeur, profitaient surtout au transporteur en limitant ses responsabilités.

Il faut déplorer que l'année 1929 ait vu quintupler la proportion des victimes d'accidents de chemin de fer (1928, 2,2/100.000.000 - 1929, 11,4/100.000.000).

La question du matériel continue à se poser : la Société Nationale le reconnaît elle-même, le matériel est encore trop vieux ; c'est ainsi que l'on compte plus de 50 p.c. de locomotives ayant plus de vingt ans d'âge, plus de 70 p. c. de voitures à voyageurs ayant plus de vingt ans, près de 50 p. c. de wagons à marchandises se trouvant dans les mêmes conditions. Telles sont les conséquences des économies forcées, pratiquées pendant la période de restauration nationale, d'insuffisance des emprunts et des impôts, et d'emprunts onéreux, situation amenée d'ailleurs par le terrible problème des destructions dues à la guerre. Le rapport de la Société Nationale laisse voir la difficulté de procéder à un rajeunissement extraordinaire du matériel. Elle y procède d'ailleurs dans la limite de ses disponibilités financières et son rapport fait mention, en ce qui concerne les locomotives, de la commande de nouvelles unités et de maintes améliorations techniques : réchauffeurs, ramoneurs de tubes, graisseurs de bandages, allongement des faisceaux, surchauffeurs et, enfin, répétition sur la locomotive des signaux de la voie.

Les voitures à voyageurs comprennent des types anciens et peu confortables. Ajoutons, pour notre part, que la multiplicité des trains, la fréquence des horaires contribuent pour une certaine part au manque de confort, cet élément ayant été négligé en faveur d'autres avantages.

Cependant, la Société Nationale poursuit son programme de modernisation du parc de voitures à voyageurs, en introduisant de nouvelles voitures en service international, en en déclassant d'autres, en transformant des voitures, en adoptant de nouvelles couleurs et décorations, d'autres aménagements, etc. Cette évolution est nécessaire, car nombre de voitures à voyageurs présentent un aspect peu engageant, par suite de la parcimonie avec laquelle y sont distribués l'air et la lumière, les marchepieds sont mal aménagés, etc. Les plaintes à ce sujet, que la Société accueille et auxquelles elle répond dans une certaine mesure, iront s'accroissant avec le relèvement du niveau de vie constaté depuis la guerre dans le pays. Les voyageurs deviendront de plus en plus exigeants. Mais le confort est conditionné par les ressources de la Société Nationale.

En 1929, la Société Nationale a commandé de nouveaux wagons à marchandises, dont mille seront fournis en 1930. Pour renouveler en trente ans l'effectif, il serait nécessaire d'acquérir chaque année 4.000 wagons.

« Le caractère le plus saillant de l'évolution du wagon à marchandises est l'augmentation de sa capacité moyenne. De T. 13,40 en 1913, elle est passée en 1928 à T. 16,35 et en 1929 à T. 16,37.

» Le relèvement du tonnage moyen résulte de la réforme de wagons de faible capacité et du renforcement de certains wagons ouverts, dont la capacité fut portée de 20 à 25 tonnes. »

Il est particulièrement intéressant de suivre les efforts poursuivis par la Société Nationale pour rationaliser l'exploitation. Nous avons déjà signalé cette tendance pour l'exercice 1928. Elle nous semble s'être accentuée encore.

C'est là, pour l'économiste, une constatation fort importante, car, qu'on ne l'oublie pas, la rationalisation est un processus interne et, bien souvent, qualitatif : seuls des exemples concrets peuvent nous marquer ses progrès. Les rapports de nos grandes sociétés privées nous apportent parfois des documents importants, mais trop rares. Les rapports de la Société Nationale constituent, pour l'étude de la rationalisation, un matériel de premier ordre.

Citons quelques faits topiques :

« La Société a étendu la distribution de charbon menu aux dépôts de locomotives au moyen de wagons trémies chargés dans l'une des centrales de mélange de Schaerbeek, Haine-Saint-Pierre ou Bressoux. Cette mesure permet de libérer un certain nombre de wagons ordinaires, qui peuvent ainsi être affectés au service commercial ; elle diminue en outre de 20 à 25 p. c. la dépense de main-d'œuvre pour la manutention du combustible.

» Antérieurement, les machines manœuvrant aux quais nord d'Anvers devaient, pour se ravitailler en combustibles, se rendre aux parcs à charbon d'Austruweel. Il en résultait des parcours inutiles et des pertes de rendement. Actuellement, elles sont ravitaillées sur place par train spécial journalier composé de deux wagons de charbon et d'une grue à vapeur avec benne preneuse.

» En 1914, les grandes réparations aux locomotives étaient effectuées dans six grands ateliers centraux. Elles sont actuellement concentrées dans trois ateliers : Salzinnes, Malines et Luttre. Ce dernier est appelé à disparaître progressivement, les vacances d'emploi qui se déclarent dans le personnel n'étant plus comblées.

» Jusqu'en 1921, les moyennes réparations aux locomotives étaient effectuées dans les ateliers, annexés aux dépôts de locomotives, au nombre de 60 environ ; ce nombre est réduit actuellement à 9.

» Cette concentration permet de réunir dans un nombre plus restreint d'ateliers des installations, des machines-outils et un outillage perfectionnés ; elle rend possible ensuite la spécialisation des ateliers pour la réparation de types bien déterminés de locomotives et d'adoption de meilleures méthodes de travail. »

* * *

Nous pouvons aussi trouver dans le rapport de la Société Nationale des documents relatifs à l'histoire des prix en Belgique :

« Aux différentes dates indiquées ci-dessous, la valeur des stocks d'approvisionnements (non compris les combustibles) était, en millions de francs :

Au 1 ^{er} septembre 1926	607,8
Au 31 décembre 1927	568,4
Au 31 décembre 1928	480,6
Au 31 décembre 1929	610,8

» Alors que cette valeur avait été réduite considérablement pendant les deux premiers exercices, on relève à la fin de l'année 1929 un accroissement de 130 millions, soit plus de 25 p. c.

» L'accroissement des stocks en quantité n'est pas aussi important. Les prix des matières ont, en effet, été relevés sensiblement. Les rails qui, en 1928, furent payés 1.240 francs la tonne, ont coûté 1.315 francs en 1929 ; pour les traverses en chêne, les prix respectifs furent en 1928 de fr. 57,65, en 1929 de fr. 62,17. Les tôles tubulaires en cuivre furent payées fr. 15,85 le kilo en 1928 et fr. 18,63 en 1929 ; les pistons pour buttoirs, respectivement 95 et 137 francs. En moyenne, on peut estimer la hausse des prix pour l'ensemble des approvisionnements à 10 p. c.

» Au cours de l'année, la Société a acheté 2.643.712 tonnes de combustibles pour locomotives et machines fixes. Le détail figure au tableau ci-après :

NATURE DES CHARBONS		Par contrat avec la Fédération des Associations charbonnières de Belgique	A l'étranger par appel à la concurrence	TOTAL
Menus	tonnes	1.852.830	127.500	1.980.330
Briquettes	»	463.500	—	463.500
Criblés	»	37.832	142.050	179.882
Tout-venant gras	»	—	15.000	15.000
Braissettes grasses	»	—	5.000	5.000
TOTAL 1929		2.354.162	289.550	2.643.712
TOTAL 1928		1.990.000	234.000	2.224.000

» Les quantités de combustibles acquises en 1929 furent notablement plus élevées parce que, d'une part, les consommations de 1929 ont été supérieures et, d'autre part, les stocks au 31 décembre 1929 dépassent de 23.000 tonnes ceux qui existaient au 31 décembre 1928.

» Environ 89 p. c. des combustibles achetés proviennent des charbonnages belges et 11 p. c. de l'étranger. Les charbons étrangers sont des combustibles gras fournis à des conditions favorables.

» Le tableau ci-dessous donne la variation du prix à la tonne des combustibles belges et étrangers au cours des années 1928-1929 :

(Voir page suivante.)

» La dépense en charbon est passée (de 1928 à 1929) de 298.408.000 francs à 396.478.000 francs.

» Cette dépense supplémentaire de 98 millions, peut se décomposer approximativement comme suit :

22 millions pour l'augmentation du tonnage kilométrique ;

48 millions pour la hausse des prix ;

28 millions pour l'accroissement de la consommation par tonne kilométrique. »

Les conclusions du rapport de la Société Nationale sur l'exploitation en 1929 sont les suivantes :

« 1. Le trafic des voyageurs, exprimé en voyageurs-kilomètres et le trafic des marchandises, exprimé en tonnes-kilomètres, furent supérieurs aux trafics de l'année précédente de 1,5 p. c. et de 7,4 p. c.

» Dès le mois d'octobre 1929 et jusqu'à la fin de l'année, on relevait cependant un fléchissement continu du trafic marchandises qui, pendant cette période, ne dépassa pas le trafic des mois correspondants de 1928.

	1928				1929		
	1er trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1er trimestre	Semestre du 1 ^{er} avril 1929 au 30 sept.	Semestre du 1 ^{er} octobre 1929 au 31 mars 1930
<i>Braisettes grasses :</i>							
Belges	170,—	—	—	—	—	—	—
Étrangères	—	128,95	123,50	124,— 125,20	129,35	—	—
<i>Tout-venant gras :</i>							
Belge	142,—	—	—	—	—	—	—
Étranger	120,90	112,35	118,60	118,50	—	—	149,42
<i>Menu 0/70 :</i>							
Gros belge	135,—	135,—	135,—	135,—	142,50	152,50	167,50
1/2 gras belge	135,—	135,—	135,—	135,—	142,50	152,50	172,50
1/4 gras belge	132,—	132,—	132,—	132,—	139,50	149,50	169,50
Maigre belge	130,—	130,—	130,—	130,—	137,50	147,50	167,50
<i>Menu 0/30 :</i>							
Gras belge	127,50	127,50	127,50	127,50	137,50	147,50	161,50
Gras étranger	116,50	114,80	115,—	116,70	116,58	136,79	133,83
1/2 gras belge	127,50	127,50	127,50	127,50	137,50	147,50	166,50
1/4 gras belge	124,50	124,50	124,50	124,50	134,50	144,50	163,50
Maigre belge	122,50	122,50	122,50	122,50	132,50	142,50	161,50
<i>Menu 0/10 :</i>							
Gras belge	120,—	125,—	125,—	—	—	—	—
<i>Briquettes :</i>							
Belges	160,—	157,50	162,50	162,50	167,50	177,50	204,—
<i>Criblé :</i>							
Belge	157,50	155,—	157,50	157,50	—	170,—	182,50
Étranger	135,75	132,75	129,71	128,70	140,35	160,66	166,67

» Il semble bien que l'exercice 1930 aura un trafic marchandises sensiblement inférieur à celui de 1929. (1)

» 2. Si les recettes d'exploitation ont augmenté de 15,5 p. c. grâce à l'accroissement du trafic et à la majoration des tarifs, les **dépenses** ont été majorées de 18,4 p. c., par suite des augmentations des salaires et des pensions, de l'accroissement du nombre d'agents occupés et des pensionnés, enfin de la hausse des prix des matières, notamment des combustibles.

» 3. Il en est résulté un **coefficient d'exploitation** moins favorable: 83,92 p. c. en 1928, contre 86,46 p. c. en 1929.

» 4. Toutefois, le **produit net** est resté sensiblement le même. Il ressort à 479,9 millions de francs contre 493,6 en 1928. »

(1) Pour le premier semestre 1930, la réduction du trafic marchandises est de 15 p. c. par rapport à la période correspondante de 1929.

Le tableau ci-dessous indique l'importance des disponibilités en caisse et en banque :

	1928	1929
Caisse	108,8	127,7
Banques	794,3	616,9
	903,1	744,6

Le taux moyen du placement des fonds a été en 1928 et en 1929 :

	1928	1929
En Belgique de	4,53 %	4,72 %
A l'étranger de	4,85 %	5,90 %

Le tableau des pages 146 et 147 du rapport de la Société Nationale donne la situation des comptes de la Société dans les différentes banques; on y trouvera notamment la répartition par pays.

CHRONIQUE

La circulation fiduciaire du Grand-Duché.

Un procès est engagé entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Banque Internationale de Luxembourg. Celle-ci invoquait une convention datant de 1856 et renouvelée en 1920 pour réclamer le droit d'émettre des billets de banque à concurrence de 50 millions de francs au lieu de 6.250.000 actuellement.

Par jugement en date du 30 juillet dernier, le tribunal de Luxembourg a rejeté la prétention de la Banque Internationale et a décidé que le droit d'émission de la Banque Internationale reste limité à la somme de 6.250.000 francs aussi longtemps que demeure en vigueur la loi du 3 août 1914.

Le litige n'intéresse pas directement la Belgique, car le coefficient d'émission de la Banque Internationale est manifestement compris dans le montant total prévu pour l'émission des billets luxembourgeois dans l'arrangement de l'Union douanière belgo-luxembourgeoise.

Le maintien des prix par les cartels et les ententes.

Une baisse des prix due à un excès de production porte son remède en elle-même. D'une part, la consommation stimulée par des prix plus réduits peut se rapprocher de la production. D'autre part, les producteurs s'efforcent de réduire leur prix de revient,

et les moins aptes et les moins bien organisés disparaissent ou sont absorbés ou réduisent leur production. Ainsi l'équilibre se rétablit.

Que voit-on au contraire dans le système opposé? Encouragés par les prix artificiels, les producteurs maintiennent le volume de leur production; bien plus, ceux qui produisent à des prix de revient élevés sont en état de continuer à inonder le marché.

Heureusement encore si les prix artificiels ne font pas surgir de nouveaux producteurs!

Ces erreurs se sont vérifiées constamment dans ces dernières années. On a essayé au Brésil de maintenir artificiellement le prix du café. Le résultat a été un véritable désastre pour les finances du pays et pour les prix de l'article. Au Canada et aux États-Unis on a tenté de maintenir arbitrairement à un niveau élevé le prix du blé. Résultat: une accumulation de stocks qui pèse lourdement sur le marché et qui a déjà entraîné une crise grave, et qui eût entraîné probablement une débâcle si les mauvaises récoltes en Europe, cette année, ne l'avaient atténuée.

Pour le sucre, c'est le même phénomène. Par suite de procédés meilleurs et de l'utilisation de la canne à sucre, d'une part, et par suite des droits protecteurs pour le sucre de betterave, d'autre part, la production a graduellement dépassé la consommation. Les chiffres suivants, empruntés à l'*Economist*, le prouvent.

SEPTEMBRE	Production et consommation de sucre (en milliers de tonnes)			
	de canne	de betterave	TOTAL	Consommation mondiale
1927	15.950	7.540	23.490	23.680
1928	16.450	8.780	25.230	25.217
1929	17.250	9.243	26.490	26.036
1930	16.990	9.237	26.230	26.100

Jusqu'en 1928 l'excès de la production sur la consommation ne paraît pas très sérieux. Mais en 1928-1929, l'augmentation est considérable et dépasse la limite.

Le tableau suivant met encore plus en évidence la situation:

Septembre	Stocks visibles mondiaux (en milliers de tonnes)	Prix. New-York 96° Centrifugal par livre. (Cents)
1927	1.793	4.7
1928	1.806	4.2
1929	2.260	3.8

Depuis le commencement de la dépression commerciale mondiale, la consommation a continué à être, d'une façon appréciable, inférieure à la production. En juin 1930 les stocks mondiaux visibles s'élevaient à 6.156.000 tonnes, tandis que pendant la même période de l'année précédente, ils ne s'élevaient qu'à 5 millions 590.000 tonnes, et le prix des produits est tombé à 3,3 cents par lb.

Or, que voit-on?

Au lieu de compter sur les bas prix pour augmenter la consommation, on voudrait maintenant, dans certains milieux, relever les prix par une protection douanière plus forte ou la suppression de l'accise. Ce sont

là des formules détestables qui tendent à faire payer par la masse des consommateurs les erreurs ou les mécomptes d'une industrie déterminée. Au lieu de remédier au mal, on le perpétue.

Qu'on laisse donc les prix agir! La consommation augmentera. Le producteur s'efforcera de réduire son prix de revient. Les moins aptes seront absorbés ou réduiront leur production, et tout rentrera dans l'ordre.

Il est inique, au contraire, de demander à l'Etat de garantir un bon rendement à une industrie particulière ou de l'empêcher de s'adapter si elle n'est plus en mesure de lutter dans les conditions actuelles.

Même observation pour le caoutchouc. Là encore le plan Stevenson a maintenu artificiellement les prix au

delà de ce qu'ils devraient être d'après le rapport entre la consommation et la production. Conséquence: la production, encouragée par ces prix élevés, s'est intensifiée et notamment dans les cultures indigènes qui échappent à tout contrôle.

On vient heureusement, après ces dernières tentatives, de renoncer à ces interventions artificielles.

Lorsque l'on critique la loi de l'offre et de la demande et qu'on la déclare insuffisante à régler les rapports économiques entre la consommation et la production, on perd de vue que les troubles viennent non pas du fonctionnement libre de cette loi, mais de toutes les interventions artificielles par lesquelles on essaye d'entraver son action.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Séances uniformément calmes. Toutes les devises ont néanmoins progressé, mais c'est dans une large mesure en raison de leur avance sur d'autres marchés. Le dollar, le franc français et le florin, entre autres, sont du nombre. Entraînés par le Londres où la tendance a été particulièrement ferme pour chacun d'eux, le premier s'est élevé de 7,1625 à 7,1734, le second est passé de 28,141 à 27,1755 et le troisième s'est porté de 288,38 à 289,21.

La hausse de la livre sterling a été, par contre, assez lente. On cote aujourd'hui légèrement au delà de 34,86 contre 34,83 1/2, au début du mois. La demande en cette devise s'est généralement réduite dès que le cours se tendait quelque peu.

Le franc suisse, qui dépasse le pair depuis plusieurs semaines, a poursuivi son mouvement ascensionnel. Il vaut aujourd'hui 139,22 1/2 contre 139,06 il y a quinze jours. Le change italien est passé vers le 10 septembre presque d'emblée de 37,5275 à 27,56 1/2, cours auquel il s'est tenu solidement depuis lors. Les trois devises scandinaves ont enregistré une hausse parallèle. Le reichsmark n'avait pas fait exception. Il s'était progressivement redressé, entre le 5 et le 19 septembre, de 170,76 à 170,96; mais pendant la dernière séance de Bourse il est revenu brusquement à son point de départ.

Le change espagnol a eu un marché moins agité que pendant la quinzaine précédente. Il est parvenu, sans trop de peine, à se tenir autour du cours de 78.

La tendance des devises livrables à terme s'est progressivement alourdie depuis le début de la quinzaine. Le déport de la livre à trois mois s'est élargi de 0,01 à 0,03 de belga. Cette orientation s'explique par le bon marché de l'argent à court terme, que l'on ne peut placer au jour le jour à plus de 3/4 p. c.

L'escompte hors banque a été constamment recherché à 2 3/8 p. c.

* * *

Suivant un usage remontant à plusieurs années, les transactions en change traitées entre banquiers, sur notre marché étaient réglées le lendemain de la conclusion de l'opération, quel que fût le délai de livraison de la devise. Ce mode de règlement par anticipation présentait de nombreux inconvénients, celui, entre autres, de provoquer des disparités de cours entre notre place et les grands marchés extérieurs sur lesquels le belga, de même que toute autre devise, se traite valeur « compensée ». Dans l'intérêt de notre marché les conditions de paiement sur notre place ont été mises en harmonie avec celles de l'étranger. Cette décision est entrée en vigueur le 15 septembre dernier. La transition s'est faite sans gêner en rien l'activité coutumière de notre marché.

Le 23 septembre 1930.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

En général, les cours pratiqués le 18 septembre au marché du comptant se montrent en amélioration par comparaison aux cotations du 2.

Citons:

Aux **rentes**: 3 p. c. Dette belge 2^e série, 79.25-78; 5 p. c. Restauration Nationale se répète à 98.40; 5 p. c. Intérieur à prime, 523-522; 6 p. c. Consolidé 1921, 102-102,50; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 218,25-211,50; 5 p. c. Dommages de guerre 1922 se répète à 261,25; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 539-535,25; 5 p. c. Dette belge 1925, 98,15-97,50.

Aux **assurances et banques**: Part de réserve Société Générale de Belgique, 9000-8700; Assurances Générales sur la Vie, 6250-6650; Banque de Bruxelles, 995-1000; Banque Nationale de Belgique, 3065-3100.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières**: 10^e part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 2415-2025; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 15300-13950; action de dividende Madrid Palace-Hôtel, 3400-3100.

Aux **chemins de fer et canaux**: Action privilégiée Auxiliaire Chemins de fer au Brésil, 705-665; Société Nationale des Chemins de fer belges, 565,50-545; action de jouissance Welkenraedt, 22800-22000.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: Action privilégiée Alexandrie, 502,50-475; 20^e part de fondateur Buencs-Ayres, 2275-1700; 100^e part de fondateur Rosario, 1880-1490.

Aux **tramways et électricité (Trusts)**: Action de capital Electrobél, 4485-4275; part de fondateur Electro-rail, 4775-4600; action ordinaire Tientsin, 3125-2880; action ordinaire Sofina, 21700-20625.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: 10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 4000-3675; action de dividende Electricité de l'Escaut, 8750-8325; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10300-9600; part sociale Gaz de Saint-Josse-ten-Node, 1930-1765

Aux **industries métallurgiques**: Baume-et-Marpent, 3275-2950; Fabrique de Fer de Charleroi, 3000-2625; Cockerill, 2000-1815; Ougrée-Marihaye, 3970-3380; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 4650-4350.

Aux **charbonnages**: Bonnier, 4090-3900; Hornu-et-Wasmes, 6950-6425; Nord de Gilly, 16175-14750; Sacré-Madame, 4530-4110; Willem-Sophia, 6925-6250.

Aux **zincs, plombs et mines**: Overpelt-Lommel et Corphalie, 900-850; Vieille-Montagne, 2350-3250.

Aux **glaceries**: Auvelais, 20450-18250; 5^e action Charleroi, 4570-4150; part sociale Saint-Roch, 23850-21800.

Aux **verreries**: Hamendes, 880-845; Jonet se répète à 1950; Mariemont, 1540-1400; Val-Saint-Lambert, 2380-2200.

Aux **industries de la construction**: Carrières de Porphyre de Quenast, 3270-3150; part sociale Cimenteries et Briqueteries Réunies, 1430-1350; part de fondateur Merbes-Sprimont, 7500-7475.

Aux **industries textiles et soieries**: Action de dividende Gratry, 5050-5750; La Lainière à Verviers, 1505-1400; action de capital Loth, 630-800; Union Cotonnière, 1475-1685; Van der Speck, 477,50-475.

Aux **produits chimiques**: Part de fondateur Industries Chimiques, 4790-4325; Laeken, 4525-4400; action de capital Sidac, 5475-4975; Union Chimique, 2300-2435.

Aux **valeurs coloniales**: Action ordinaire Katanga, 51500-49100; 100^e part de fondateur Minière des Grands Lacs, 1605-1540; Synkin, 1300-1255; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 5125-4975; action de capital idem, 7500-7225.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières**: Part de fondateur Hallet, 2460-2810; part de fondateur Lacourt, 680-695; Telok-Dalam, 153-171.

Aux **alimentations**: Action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 4160-4140.

Aux **industries diverses**: 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 6225-5950; part sociale

Englebert, 4875-4400; Tabacofina, 1120-1085; action privilégiée Wagons-Lits, 672,50-637,50.

Aux **actions étrangères**: Canadian Pacific, 6790-6645; part de fondateur Banque Agricole d'Égypte, 111000-113450; part de fondateur Forges de Jeumont, 3320-3130; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 19300-17625; part de fondateur Huileries de Deli, 2990-3000; part de fondateur Mopoli, 7425-8175; action ordinaire Royal Dutch, 53500-54000; L'Ausiliare, 745-790; Usines de Savigliano, 1435-1450; Arbed, 8050-7900; Prince-Henri, 2875-2840; Azote et Forces Hydro-Electriques, 2550-2340; Swedish Match, 2600-2530.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3810-3685; Barcelona Traction, 1097,50-1042,50; Brazilian Traction, 1340-1272,50; action de capital Buenos-Ayres, 411,25-321,25; action de dividende idem, 373,75-280; action de capital Gaz du Nord, 1552,50-1485; Héliopolis, 2255-2187,50; Kaïping, 310-267,50; Pétrofina, 815-800; Seine Electricité, 1277,50-1215; action privilégiée Sidro, 1615-1545; action ordinaire idem, 1590-1517,50; Tanganyika, 296-270; Tubize, 611,25-612,50.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com-pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 septembre 1930	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,75	0,75
8 —	2,50	3,—	3,50	2,4375	—	0,875	0,875
9 —	2,50	3,—	3,50	2,375	2,625	1,—	1,—
10 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
11 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
12 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,75	0,75
13 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,75	0,75
15 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
16 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,75	0,75
17 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,75	0,75
18 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,75	0,75
19 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,75	0,75
20 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,75	0,75
b) Les derniers mois (1) :							
1928.....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1929.....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1929 Juin	4,—	4,50	5,50	3,9725	5,205	2,80	2,833
Juillet	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176
Août	5,—	5,50	6,50	4,92894	5,80357	3,351	3,405
Septembre	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
Octobre	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
Novembre.....	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
Décembre	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
Février	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
Mars	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
Avril	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai.....	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
Août	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,073	1,073

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 septembre 1930 { sur les valeurs au comptant .. 5 %
 { sur les valeurs à terme 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 20 septembre 1930.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Comptes de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,—	2,45	—	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,40	2,45	2,50	2,75	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,51	—	2,50	2,75	2,75	2,75	2,75	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	3,00	3,25	3,50	3,75	3,75	3,75

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 3,60 p. c. jusqu'à 20,000 francs : 2,70 p. c. pour le surplus.

MARCHÉ DES CHANGES

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1930	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTRÉAL	BERLIN	VIENNE	VARSOVIE	BUDAPEST
	1 £ = 35 belgas	100 fr. = 26,1773 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 138,77 b.	100 litres = 37,852 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 Kå = 21,30 .6 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 M. = 171,321 b.	100 sch. = 101,20 b.	100 zl. = 80,08 b.	100 pengő = 125 79 b.
8-0	34,846	28,14	7,167	288,50	139,06	76,20	37,545	192,55	191,75	191,825	21,27	7,169	170,75	101,22	80,40	125,50
9-9	34,8525	28,1365	7,1675	288,53	139,09	78,65	37,5494	192,65	191,825	191,875	21,275	7,1675	170,79	101,15	80,35	125,45
10-9	34,8625	28,14325	7,1683	288,59	139,119	77,20	37,5475	192,65	191,85	191,925	21,275	7,1675	170,78	101,20	80,45	125,50
11-9	34,8625	28,154	7,1698	288,66	139,15	78,45	37,555	192,675	191,85	191,975	21,28	7,17	170,775	101,20	80,35	125,50
12-9	34,892	28,165	7,1739	288,675	139,15	78,25	37,565	192,70	191,85	191,90	21,295	7,1725	170,80	101,30	80,40	125,45
15-9	34,8615	28,169	7,173	288,71	139,14	78,275	37,555	192,725	191,925	191,975	21,285	7,17	170,825	101,275	80,45	125,50
16-9	34,857	28,1735	7,1725	288,86	139,14	77,80	37,565	192,725	191,875	191,95	21,2875	7,1715	170,85	101,25	80,45	125,525
17-9	34,8595	28,1730	7,1711	288,89	139,14	76,60	37,5625	192,675	191,90	191,975	21,29	7,1720	170,88	101,25	80,40	125,50
18-9	34,8325	28,176	7,1714	288,93	139,15	76,60	37,5625	192,725	191,90	191,925	21,295	7,1705	170,90	101,29	80,40	125,50
19-9	34,8575	28,183	7,1731	289,05	139,21	76,75	37,565	192,70	191,875	191,95	21,29	7,171	170,96	101,25	80,40	125,45

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1923	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1929	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1929 Juin	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
Juillet	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23
Août	34,874	28,149	7,1919	288,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
Septembre	34,877	28,155	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
Octobre	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
Novembre	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
Décembre	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,50	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
Février	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
Mars	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
Avril	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
Mai	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,99
Juin	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,36	37,540	192,42	170,93	101,08
Juillet	34,808	28,142	7,1537	287,83	138,98	82,39	37,477	192,33	170,74	101,08
Août	34,829	28,130	7,1507	288,10	139,04	77,83	37,458	192,30	170,83	101,06

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
6 septembre 1930	D 0,008	D 0,007	—	pair	—	pair	—	pair
8	—	D 0,010	—	pair	—	pair	—	pair
9	—	D 0,014	—	pair	—	D 0,0005	—	pair
10	D 0,014	D 0,010	—	pair	D 0,0030	D 0,0020	—	pair
11	D 0,012	—	—	pair	—	D 0,0010	—	pair
12	—	D 0,013	—	D 0,002	D 0,0010	—	—	pair
13	D 0,017	D 0,015	—	D 0,004	—	D 0,0010	—	D 0,05
15	D 0,017	D 0,015	—	D 0,004	D 0,0040	D 0,0020	—	pair
16	D 0,015	—	—	D 0,008	—	D 0,0035	—	D 0,05
17	—	D 0,018	—	D 0,008	—	D 0,0035	—	D 0,05
18	D 0,017	D 0,015	D 0,012	—	D 0,0040	—	—	D 0,05
19	D 0,015	—	D 0,015	—	D 0,0040	—	—	D 0,05
20	—	D 0,015	—	D 0,008	—	D 0,0030	—	D 0,10
<i>A 3 mois :</i>								
6 septembre 1930	D 0,013	D 0,011	R 0,002	R 0,006	—	R 0,0013	—	pair
8	—	D 0,016	—	pair	—	pair	—	pair
9	—	D 0,020	—	pair	—	D 0,0015	—	pair
10	D 0,022	D 0,018	—	pair	D 0,0040	D 0,0020	—	pair
11	D 0,022	—	—	pair	—	D 0,0025	—	pair
12	—	D 0,022	—	D 0,006	D 0,0025	—	—	pair
13	—	D 0,028	—	D 0,008	—	D 0,0023	—	D 0,05
15	D 0,028	D 0,026	—	D 0,014	D 0,0080	D 0,0040	—	pair
16	D 0,030	—	—	D 0,018	—	D 0,0060	—	D 0,10
17	—	D 0,032	—	D 0,016	—	D 0,0060	—	D 0,10
18	D 0,030	—	D 0,018	—	D 0,0060	—	—	D 0,10
19	D 0,033	—	D 0,019	—	D 0,0060	—	—	D 0,10
20	—	D 0,031	—	D 0,018	—	D 0,0060	—	D 0,25

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1929 Juin	237.636	1.904	3.939	9.756	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87,0
Novembre	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87,0
1930 Janvier	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4
Février	253.872	2.105	3.815	9.752	4.015	9.760	27.342	87,7
Mars	256.072	2.004	4.164	10.083	4.051	10.109	28.408	87,5
Avril	257.938	2.134	4.342	10.195	4.313	10.221	29.071	87,1
Mai	259.972	2.054	4.406	10.600	4.411	10.615	30.032	87,5
Juin	261.363	2.021	3.870	9.328	3.913	9.338	26.449	87,3
Juillet	262.976	2.007	4.446	10.251	4.413	10.255	29.366	87,0
Août	264.428	1.942	3.882	9.074	3.881	9.074	25.912	86,9

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1929 Année	1.509.718	85.168	5,64	12.664.998	263.518	2,08
1929 Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28
Décembre	147.181	9.805	6,66	1.141.197	31.574	2,77
1930 Janvier	139.746	9.650	6,91	1.181.061	36.084	3,06
Février	128.719	9.177	7,13	1.082.241	32.564	3,01
Mars	137.994	9.499	6,88	1.134.244	32.341	2,85
Avril	144.975	8.852	6,11	1.100.093	33.170	3,02
Mai	150.087	9.195	6,13	1.016.770	31.283	3,08
Juin	148.124	9.433	6,37	949.244	32.105	3,38
Juillet	136.015	9.425	6,93	780.733	34.496	4,42
Août	130.201	8.928	6,86	723.589	35.452	4,90

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Première période	126	105	138	24	34	39
Deuxième période	127	105	144	34	22	39
Troisième période	109	95		35	23	
Quatrième période	133	139		17	23	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERMÉ
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1928 Moyenne mensuelle	38 (*)	377	36.936	170	24.932	16	200 (*)	675	373
1929 Moyenne mensuelle	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1929 Juin	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	195
Juillet	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265
Août	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre	38	390	40.544	171	26.904	21	250	1.158	240
Octobre	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311
Novembre	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587
Décembre	38	425	40.024	185	26.686	20	250	759	234
1930 Janvier	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	139
Février	38	388	35.053	173	23.302	20	250	697	142
Mars	38	408	37.649	183	25.312	20	250	716	140
Avril	38	404	40.391	178	27.907	20	250	1.181	283
Mai	38	416	41.909	182	28.836	19	250	735	221
Juin	38	382	36.003	166	24.698	20	250	524	161
Juillet	38	404	38.549	178	26.392	20	250	493	122
Août	38	362	34.954	150	23.028	18	250	480	167

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois
 (*) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.
A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1929 Moyenne mensuelle	72,2	216,6	6,5	295,3	254,0	41,3	85,99
1929 Mai	72,7	212,0	5,5	290,2	247,1	43,1	85,15
Juin	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août	99,5	224,0	6,6	330,1	264,4	65,6	80,12
Septembre	87,2	216,5	6,2	309,9	257,1	52,7	82,98
Octobre	69,8	240,3	7,1	317,2	274,4	42,8	86,51
Novembre	64,6	228,0	6,3	298,9	279,8	19,1	93,62
Décembre	69,3	210,4	7,0	286,7	277,8	8,9	96,89
1930 Janvier	64,6	216,6	8,2	289,4	279,8	9,6	96,68
Février	57,3	199,3	6,0	262,6	267,2	-4,6	101,74
Mars	72,3	224,2	5,8	302,3	279,5	22,8	92,48
Avril	77,9	217,8	5,5	301,2	273,1	28,0	90,69
Mai	77,8	227,5	5,6	310,9	271,1	39,8	87,18
Juin	88,4	198,5	5,4	292,4	258,6	33,8	88,45
Juillet (chiffres provisoires)...	101,1	203,5	5,8	309,4	269,6	39,8	87,14

B. — Statistique du trafic.

1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		Tonnes totales (1 = 1.000.000)	MARCHANDISES				
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)		Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1929 Moyenne mensuelle	19.841	540	7.359	252	58	275	114	699
1929 Avril	19.791	519	7.583	269	55	279	117	720
Mai	19.623	551	7.301	262	53	271	108	694
Juin	18.570	521	7.373	267	54	266	106	693
Juillet	20.935	610	7.836	273	56	287	111	727
Août	20.188	621	7.744	262	73	290	119	744
Septembre	20.652	580	7.364	249	65	273	116	703
Octobre	20.625	538	7.781	247	64	298	112	721
Novembre	19.077	503	7.659	232	64	292	122	710
Décembre	21.353	541	6.916	208	64	282	116	670
1930 Janvier	20.938	526	7.468	247	54	268	120	689
Février	18.507	476	6.876	240	46	240	105	631
Mars	19.775	513	7.162	247	50	255	112	664
Avril	19.876	523	6.845	235	44	233	112	624
Mai	18.551	528	6.804	225	43	236	106	610
Juin	19.673	564	6.196	204	41	217	104	566

2°) Transports des marchandises en service intérieur.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (1 = 1.000)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Produits de carrières sables, silex et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétrole, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1929 Moyenne mensuelle ..	374	1.348	76	334	552	617	41	150	46	298	3.836
1929 Avril	309	1.349	76	374	618	722	40	203	55	332	4.078
Mai	262	1.283	72	383	646	775	42	139	58	304	3.964
Juin	247	1.354	71	382	653	762	39	128	41	291	3.968
Juillet	226	1.452	90	311	660	795	41	135	45	319	4.074
Août	218	1.405	87	301	638	769	39	130	43	309	3.939
Septembre	209	1.346	83	289	611	737	38	125	42	296	3.776
Octobre	574	1.303	81	279	592	713	36	121	40	287	4.026
Novembre	1.040	1.111	62	278	501	497	35	98	43	287	3.952
Décembre	393	1.197	50	323	331	499	32	135	43	335	3.338
1930 Janvier	302	1.378	120	313	513	588	38	143	44	294	3.733
Février	292	1.333	116	303	496	569	37	139	42	285	3.612
Mars	269	1.094	75	352	591	700	41	191	48	363	3.724
Avril	287	1.033	62	319	565	725	46	165	55	317	3.574
Mai	216	1.139	42	297	596	708	39	126	47	295	3.505
Juin	227	1.015	54	277	522	607	34	94	66	263	3.159

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1928 Moyenne mensuelle	490.573	128.013	170.669	661.242
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1929 Juin	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet	543.406	134.773	187.592	730.998
Août	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre ..	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre...	563.704	130.202	180.478	744.182
Décembre...	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier	520.429	131.651	177.002	697.431
Février	475.812	113.328	159.886	635.698
Mars	502.509	107.978	167.712	670.221
Avril	484.668	108.635	162.579	647.247
Mai	483.722	113.089	164.274	647.996
Juin	442.896	102.433	147.081	589.977
Juillet	459.202	105.341	151.720	610.922
Août	443.510	107.413	162.177	605.687

TAUX D'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	21 juin 1930	4
Autriche	9 septembre 1930	5
Belgique	1 ^{er} août 1930	2,50
Bulgarie	1 ^{er} juillet 1929	10
Danemark	3 mai 1930	4
Dantzig	19 août 1930	4
Espagne	17 juillet 1930	6
Esthonie	3 octobre 1929	8
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) ...	20 juin 1930	2,50
Finlande	25 août 1930	6
France	2 mai 1930	2,50
Grande-Bretagne	1 ^{er} mai 1930	3
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	25 mars 1930	3
Hongrie	30 mai 1930	5,50
Indes	10 juillet 1930	5
Italie	19 mai 1930	5,50
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	31 mars 1930	6
Norvège	21 mars 1930	4,50
Pologne	13 juin 1930	6,50
Portugal	2 juin 1930	7,50
Roumanie	23 novembre 1929	9
Suède	3 avril 1930	3,50
Suisse	11 juillet 1930	2,50
Tchécoslovaquie	25 juin 1930	4
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	27 mai 1930	5,50

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1928 Moyenne mensuelle (*).....	3.322	2.672	804	2.229	2.580	1.157	— 92	96,5
1929 Moyenne mensuelle	3.747	2.959	790	2.147	2.686	1.251	— 273	90,8
1929 Mai	3.791	3.234	853	(1) 2.042	(1) 2.390	1.187	— 285	95,5
Juin	3.677	3.042	827	(1) 3.007	(1) 3.007	1.187	— 600	80,4
Juillet	3.956	3.062	774	2.196	2.463	1.121	— 528	82,9
Août	4.095	3.094	756	2.183	2.566	1.175	— 102	96,6
Septembre	4.160	2.949	709	2.265	2.847	1.257	— 362	88,7
Octobre	4.303	3.215	747	2.281	2.853	1.251	— 301	89,4
Novembre	3.710	2.849	768	2.161	2.548	1.179	— 152	94,8
Décembre	3.933	2.916	741	2.239	2.764	1.234	— 733	75,1
1930 Janvier	4.023	2.943	732	1.998	2.211	1.106	— 898	66,9
Février	3.597	2.712	754	1.433	1.814	1.266	— 133	95,4
Mars	3.890	2.899	745	2.386	2.766	1.160	— 312	89,1
Avril	3.462	2.856	825	2.325	2.545	1.095	— 579	79,8
Mai	3.721	2.874	772	2.204	2.295	1.041	— 481	80,7
Juin	3.293	2.496	758	1.984	2.015	1.015	— 272	89,3
Juillet	3.416	2.554	748	1.912	2.282	1.157		

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

(*) Chiffres définitifs (d'après le Tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1928 L'année (*)	10.927	61.864	3.237.385	6.831.605	34.994.972	16.670.427	1.624.972	8.412.075	5	84.501	39.868.262	32.060.472
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.184.447	18.486.097	1.264.094	9.603.899	6	92.511	44.958.213	35.510.118
1929 Mai	802	4.585	311.132	628.375	3.353.295	1.727.114	125.778	867.622	—	6.332	3.791.008	3.234.028
Juin	638	4.039	287.006	595.275	3.287.086	1.609.569	102.603	825.309	1	8.278	3.677.335	3.042.470
Juillet	730	4.765	300.231	578.532	3.547.901	1.650.619	167.465	821.569	—	6.711	3.956.327	3.062.196
Août	827	5.720	323.148	670.212	3.664.837	1.590.540	106.016	820.503	13	6.878	4.094.841	3.093.853
Septembre	736	5.630	296.836	592.868	3.771.657	1.574.446	91.111	766.322	—	9.438	4.160.341	2.948.704
Octobre	1.052	7.297	357.206	709.889	3.829.393	1.619.154	115.556	867.401	1	11.101	4.303.209	3.214.842
Novembre	1.612	9.695	295.508	604.587	3.310.914	1.422.866	101.608	804.143	—	7.346	3.709.644	2.848.637
Décembre	1.783	11.992	312.078	644.863	3.518.404	1.474.678	100.836	774.720	1	9.716	3.933.102	2.915.969
1930 Janvier	2.126	14.198	293.843	610.137	3.615.692	1.429.214	111.829	880.950	1	8.832	4.023.490	2.943.331
Février	2.805	17.160	267.912	542.072	3.221.153	1.289.812	104.869	850.044	1	12.532	3.596.741	2.711.620
Mars	2.629	16.455	310.775	588.484	3.468.032	1.375.727	108.129	907.026	1	11.618	3.889.565	2.899.310
Avril	2.131	13.845	299.127	553.363	3.054.110	1.378.859	106.532	898.552	1	11.709	3.461.901	2.856.348
Mai	2.899	22.079	308.783	589.397	3.302.750	1.368.338	106.511	886.651	1	7.711	3.720.944	2.874.176
Juin	2.549	17.783	279.465	517.632	2.922.810	1.206.466	88.158	744.955	1	9.270	3.292.983	2.496.106
Juillet	2.248	15.761	292.606	547.330	3.035.171	1.196.122	85.728	784.123	1	10.791	3.415.753	2.554.127
EXPORTATIONS :												
1928 L'année (*)	16.656	154.607	920.030	2.526.501	18.502.088	10.435.999	7.310.527	17.763.794	98	73.539	26.749.398	30.954.440
1929 L'année	14.364	141.550	870.112	2.526.905	17.929.203	10.608.508	6.954.851	18.892.380	89	65.206	25.768.619	32.234.549
1929 Mai (**)	1.193	12.456	46.295	174.867	1.463.954	791.146	530.541	1.406.692	6	4.532	2.041.989	2.389.693
Juin (**)	1.135	11.501	58.741	223.224	1.945.897	1.005.156	1.001.419	2.355.821	9	6.404	3.007.201	3.602.106
Juillet	1.382	13.368	96.668	220.996	1.543.879	777.920	554.565	1.447.833	4	2.445	2.196.498	2.462.562
Août	1.314	11.991	80.469	214.937	1.518.940	792.388	582.424	1.539.883	10	6.670	2.183.158	2.565.869
Septembre	1.270	11.919	84.006	230.523	1.563.641	935.382	615.939	1.665.384	5	3.995	2.264.861	2.847.203
Octobre	1.401	12.056	91.810	214.957	1.583.282	937.294	604.809	1.682.949	8	5.873	2.281.311	2.853.129
Novembre	1.144	11.022	91.753	206.621	1.506.746	812.125	561.850	1.511.907	6	5.895	2.161.499	2.547.570
Décembre	629	5.594	75.277	227.690	1.560.827	835.154	602.631	1.689.736	8	5.759	2.239.372	2.763.933
1930 Janvier	1.004	9.442	65.639	167.290	1.387.786	644.871	543.934	1.384.314	6	4.653	1.998.369	2.210.570
Février	604	5.681	52.765	126.301	945.255	542.210	433.936	1.135.944	6	3.852	1.432.566	1.813.988
Mars	1.741	16.194	74.705	205.748	1.752.768	886.410	556.379	1.651.776	7	6.269	2.385.600	2.766.397
Avril	1.434	12.597	59.011	155.718	1.645.773	773.684	618.734	1.596.994	6	5.708	2.324.959	2.544.701
Mai	1.547	14.296	40.375	137.790	1.627.963	738.645	533.750	1.400.735	3	3.616	2.203.639	2.295.082
Juin	1.558	13.700	67.485	168.407	1.426.606	688.123	488.703	1.142.608	3	2.194	1.984.356	2.015.032
Juillet	1.941	17.717	92.426	174.260	1.353.499	734.167	524.392	1.350.125	9	5.923	1.972.265	2.282.192

(*) Chiffres définitifs (d'après le Tableau annuel du commerce avec les pays étrangers).

(**) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

AOÛT 1930.

RUBRIQUES	Capital versé		Résultats nets					Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Paiement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale		Solde			
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs		Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs
Banques	1	62.500	1	5.699	—	—	5.699	4.375	—	—
Assurances	2	2.100	1	126	1	4	122	100	—	—
Opérations financières	16	42.988	14	2.499	2	18	2.481	1.868	11.000	550
Exportations, importations	4	7.500	2	95	2	80	15	6	—	—
Commerce de fers et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement ..	1	5.000	1	267	—	—	267	—	—	—
Commerce de produits alimentaires	8	8.500	6	433	2	166	267	44	—	—
Commerce non dénommés	33	15.996	23	4.131	10	747	3.394	931	1.001	22
Sucreries	6	33.500	2	2.187	4	756	1.431	1.100	6.381	450
Moulineries	2	472	—	—	2	206	— 206	—	—	—
Brasseries	4	5.107	3	877	1	109	768	650	61	2
Distilleries d'alcool	2	4.100	2	655	—	—	655	240	76	5
Autres industries alimentaires	4	4.942	1	1	3	424	— 423	—	—	—
Carrières	7	12.356	6	1.902	1	329	1.573	732	—	—
Charbonnages	2	6.818	2	10.324	—	—	10.324	7.292	—	—
Mines et autres industries extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité	4	30.534	4	6.027	—	—	6.027	5.086	5.213	298
Constructions électriques	4	2.800	2	293	2	33	260	30	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	5	4.390	1	1.438	4	781	657	1.020	—	—
Imprimerie, publicité	7	5.295	5	673	2	32	641	262	—	—
Textiles (lin coton, laine, soie)	18	40.085	11	5.773	7	1.267	4.506	3.811	210	10
Matériaux artificiels et produits céramiques	4	46.000	4	1.658	—	—	1.658	91	1.255	—
Métallurgie, sidérurgie	28	601.710	17	78.466	11	7.965	70.501	58.137	405.634	22.900
Construction	3	1.337	—	—	3	349	— 349	—	198	11
Papeteries (Industries)	1	3.200	1	2.461	—	—	2.461	1.673	121	—
Plantations et sociétés coloniales	19	239.313	16	37.113	3	1.052	36.061	21.864	—	—
Produits chimiques	9	117.776	9	50.099	—	—	50.099	35.941	94.605	3.460
Industries du bois	7	5.210	5	1.519	2	293	1.226	1.100	117	—
Tanneries et Corroiries	3	7.850	2	143	1	365	— 222	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	1	10.000	1	2.376	—	—	2.376	2.000	2.593	129
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	12	11.289	8	2.235	4	1.051	1.184	765	—	—
Chemins de fer	1	1.816	1	2.245	—	—	2.245	—	15.803	2.245
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	4	4.425	2	119	2	1.195	— 1.076	86	—	—
Télégraphe, Téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	2	38.712	2	17.196	—	—	17.196	17.062	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	3	3.500	3	454	—	—	454	426	—	—
Divers non dénommés	3	4.097	2	60	1	171	— 111	39	4.000	160
TOTAL	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	128	51.241	87	14.299	41	5.417	8.882	6.984	2.294	50
De plus de 1 à 5 millions	66	151.011	41	28.122	25	5.637	22.485	14.985	19.924	2.405
De plus de 5 à 10 millions	17	129.853	13	46.985	4	6.339	40.646	34.405	20.773	1.199
De plus de 10 à 20 millions	11	171.651	11	16.787	—	—	16.787	10.689	13.068	651
De plus de 20 millions	8	887.462	8	133.351	—	—	133.351	99.668	492.209	25.937
TOTAL	230	1.391.218	160	239.544	70	17.393	222.151	166.731	548.268	30.242

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

AOUT 1930.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant (*)	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre				Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant minimum
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2.000	—	—	
Assurances	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Opérations financières	6	4.350	8	113	7	352.322	24.714	—	24.040	—	—	3	36.000	—	—	
Exportations, importations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	3.100	—	—	
Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	6	4.845	—	—	—	—	—	—	1.625	690	Mutuelle Solvay	1	450	—	—	
Commerce de prod. alimentaires ..	2	1.100	—	—	1	2.000	1.250	—	1.740	—	—	1	2.000	6	56	
Commerces non dénommés	11	4.485	5	230	3	1.524	1.093	—	2.474	—	—	4	11.625	—	—	
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Brasseries	1	40.000	—	—	—	—	—	—	39.900	—	—	—	—	—	—	
Distilleries d'alcool	1	4.000	—	—	—	—	—	—	3.896	—	—	1	5.000	—	—	
Autres industries alimentaires	3	3.550	—	—	1	500	500	—	1.385	—	—	1	1.200	—	—	
Carrières	1	1.500	—	—	1	1.175	625	1	2.000	—	—	—	—	—	—	
Charbonnages	—	—	—	—	1	1.500	12.200	—	12.000	—	—	—	—	—	—	
Mines et autres industr. extractives.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gaz	—	—	—	—	1	8.000	1.600	—	—	—	—	—	—	—	—	
Électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Constructions électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Hôtels, théâtres, cinémas	3	1.675	2	29	3	2.450	3.477	—	2.300	—	—	1	15.000	—	—	
Imprimerie, publicité	1	250	—	—	1	840	460	—	250	—	—	3	148	—	—	
Textiles, (lin, coton laine, soie)	—	—	1	33	2	15.000	8.312	—	8.312	—	—	—	—	—	—	
Matér. artif. et prod. céramiques	—	—	—	—	1	2.200	1.540	—	—	—	—	—	—	—	—	
Métallurgie, sidérurgie	2	725	—	—	4	3.301	5.369	—	100	—	—	1	3.000	—	—	
Construction	8	23.815	1	1.000	4	2.100	2.525	—	19.221	—	—	1	750	—	—	
Papeteries (industries)	1	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Plantations et soc. coloniales	1	1.500	—	—	1	15.000	15.000	2	5.500	3.000	Banq. Comm. du Congo	1	7.500	—	—	
Produits chimiques	—	—	—	—	1	75.000	50.000	1	1.000	—	—	—	—	—	—	
Industries du bois	1	4.320	—	—	—	—	—	—	1.600	—	—	1	750	—	—	
Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	800	—	—	
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries non dénommées	3	1.375	1	700	4	38.600	26.750	—	26.027	—	—	3	10.500	1	50	
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Navigation et aviation	2	14.678	—	—	—	—	—	—	13.675	—	—	5	3.571	—	—	
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Tramways électriques	—	—	—	—	1	29.500	2.500	—	—	2.500	Banque Industrielle belge	—	—	—	—	
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Transports non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Divers non dénommés	1	50	3	17	1	250	500	—	245	—	—	—	—	—	—	
TOTAL	55	115.218	21	2.122	38	551.262	158.415	4	8.500	171.145	6.190	31	103.394	7	106	

(*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
EN AOUT 1930**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant minimum	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant minim.
1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.													
En Belgique.....	54	113.718	21	2.122	37	536.262	143.415	2	3.000	30	95.894	7	106
En Belgique et à l'étranger ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge.....	1	1.500	—	—	1	15.000	15.000	2	5.500	1	7.500	—	—
TOTAL.....	55	115.218	21	2.122	38	551.262	158.415	4	8.500	31	103.394	7	106
2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.													
Jusqu'à 1 million.....	35	12.985	21	2.122	23	16.186	10.631	—	—	16	8.194	7	106
De plus de 1 à 5 millions ..	16	33.955	—	—	9	49.576	17.984	4	8.500	9	26.700	—	—
De plus de 5 à 10 millions ..	2	14.600	—	—	1	14.000	8.000	—	—	4	33.500	—	—
De plus de 10 à 20 millions ..	1	13.678	—	—	2	16.500	27.200	—	—	2	35.000	—	—
De plus de 20 millions.....	1	40.000	—	—	3	455.000	94.600	—	—	—	—	—	—
TOTAL.....	55	115.218	21	2.122	38	551.262	158.415	4	8.500	31	103.394	7	106

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)
	milliers de fr.
1928 Moyenne mensuelle	308.001
1929 Moyenne mensuelle	426.906
1929 Mai.....	455.946
Juin.....	404.310
Juillet.....	456.245
Août.....	101.914
Septembre.....	732.827
Octobre.....	560.175
Novembre.....	483.426
Décembre.....	534.028
1930 Janvier.....	487.510
Février.....	483.637
Mars.....	478.797
Avril.....	512.993
Mai.....	502.946
Juin.....	471.753
Juillet.....	485.128

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
	Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)		
	Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets	
	en milliers de francs				francs
1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1929 Moyenne mensuelle	36.098	4.355	14.400	14.372	300 millions (1)
1929 Juin.....	38.868	2.137	20.735	10.021	néant
Juillet.....	55.287	4.215	16.410	13.292	300 millions
Août.....	30.399	3.976	9.025	30.615	néant
Septembre.....	40.473	2.224	10.104	20.164	néant
Octobre.....	56.801	9.028	13.042	18.509	néant
Novembre.....	38.682	8.228	10.104	19.006	néant
Décembre.....	48.942	7.918	15.718	16.972	néant
1930 Janvier.....	81.017	4.458	11.089	18.607	néant
Février.....	37.439	3.126	14.701	9.651	néant
Mars.....	85.002	4.710	19.668	10.337	150 millions
Avril.....	46.502	3.101	18.742	5.302	néant
Mai.....	60.292	2.931	17.959	2.555	6 millions
Juin.....	116.367	4.200	29.420	6.179	400 millions
Juillet.....	85.976	2.969	20.222	55.197	220 millions
Août.....	46.557	4.941	10.653	15.192	150 millions (2)

(1) Total par année.

(2) Emprunt de 150 millions de francs, 5 p. c., ville de Liège, émis à 93.

NOTE. Le Crédit Communal a émis :

- a) Un emprunt de 900 millions de francs, 6 p. c., à 99, dont il a placé
300 millions de francs, jouissance 1^{er} mai 1927;
300 " " " " " 1^{er} mai 1929;
300 " " " " " 1^{er} novembre 1929.

- b) Un emprunt de 500 millions de francs, 5,50 p. c., jouissance 1^{er} mars 1930, dont il a placé
100 millions de francs, à 97;
400 millions de francs, à 98.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.572	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
8 premiers mois 1929	4.391	19.886.476	3.614	4.317.615	777	260.751	4.056.864	2.449.492	3.055.167	151.851
8 premiers mois 1930	5.266	31.909.798	4.264	5.414.824	1.002	470.410	4.944.444	3.098.058	4.798.331	244.092
1929 Juin	662	2.846.823	518	406.575	144	35.920	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre	206	650.070	167	137.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173
Février	142	323.600	111	57.788	31	9.456	48.332	24.382	6.720	267
Mars	780	4.742.720	652	884.155	128	131.030	753.125	526.444	426.551	20.174
Avril	1.669	7.474.982	1.369	1.381.507	300	72.234	1.309.273	69.916	1.678.762	95.346
Mai	1.220	8.859.725	996	1.504.858	224	111.606	1.393.252	928.959	1.130.010	45.998
Juin	655	3.596.698	520	566.061	135	42.991	523.967	307.433	341.693	17.154
Juillet	412	4.793.623	329	570.996	83	65.510	505.486	364.185	206.841	10.738
Août	230	1.391.218	160	239.544	70	17.993	222.151	166.731	548.568	30.242

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés		Augmentations de capital						Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés		
	anonymes et en commandite par actions	coopératives et unions du crédit	Actions			Obligations					anonymes et en commandite par actions	coopératives et unions du crédit	
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés					Montant en milliers de francs
Année 1928 ...	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
Année 1929 ...	1.064	7.800.965	207	767	8.596.173	6.928.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	286	1.027.808	31
8 pr. mois 1929	745	5.418.485	129	562	6.181.221	5.383.921	6	108.060	10.910.466	2.064.095	198	628.472	22
8 pr. mois 1930	538	1.756.370	171	324	2.547.182	1.466.230	10	217.750	3.380.350	1.801.276	221	977.372	24
1929 Juin	66	186.194	13	52	710.507	665.558	1	100.000	951.752	104.359	22	29.230	1
Juillet ...	105	1.246.379	17	79	578.010	425.319	3	6.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3
Août	76	652.126	14	79	848.164	534.072	—	—	1.086.198	193.209	17	22.685	2
Septembre ..	71	349.926	11	52	654.519	368.588	2	114.000	822.514	170.757	22	38.165	4
Octobre	81	1.302.591	19	39	231.601	187.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1
Novembre	81	415.989	26	57	825.649	469.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre	86	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.599	141.999	20	169.085	3
1930 Janvier ...	93	675.225	30	59	327.179	237.646	1	100.000	1.012.871	2432.490	32	238.285	1
Février	60	134.938	23	39	202.733	143.915	—	—	278.853	52.662	17	36.600	1
Mars	77	89.822	21	26	173.225	103.202	—	—	193.024	131.005	26	294.115	4
Avril	69	340.841	19	49	230.977	128.171	1	1.000	470.012	129.243	28	56.847	1
Mai	60	96.699	10	42	510.818	241.457	1	250	338.406	60.590	18	20.585	3
Juin	59	111.077	21	31	182.557	96.523	3	108.000	315.600	82.195	36	56.077	3
Juillet ...	65	192.550	26	40	338.440	296.901	—	—	489.451	21.246	33	171.499	4
Août	55	115.218	21	38	551.262	158.415	4	8.500	282.133	171.145	31	103.394	7

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	P ^r foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokés	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charteroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
															fr.
1928 Moyenne mensuelle	264,-	147,-	143,-	176,-	172,-	615,-	4-6-6	833,-	4-11-6	866,-	4-18-4	905,-	6-8-1	1162,-	
1929 Moyenne mensuelle	303,-	176,-	167,-	202,-	194,-	616,-	4-10-2	867,-	4-17-9	886,-	5-1-5	940,-	6-10-0	1250,-	
1929 Juillet	300,-	180,-	175,-	210,-	200,-	620,-	5-0-0	867,50	5-3-0	887,-	5-5-0	940,-	6-10-0	1250,-	
Août	310,-	185,-	175,-	215,-	200,-	620,-	4-14-0	867,50	4-17-0	887,-	5-3-6	940,-	6-10-0	1250,-	
Septembre	315,-	185,-	175,-	215,-	200,-	620,-	4-10-0	867,50	4-13-6	887,-	5-2-6	940,-	6-10-0	1250,-	
Octobre	320,-	185,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-10-0	867,50	4-13-6	885,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1250,-	
Novembre	330,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-8-0	867,50	4-11-0	885,-	4-17-0	940,-	6-10-0	1250,-	
Décembre	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-17-0	940,-	6-10-0	1250,-	
1930 Janvier	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-19-0	940,-	6-10-0	1250,-	
Février	340,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	867,50	4-10-0	885,-	4-19-0	940,-	6-10-0	1250,-	
Mars	330,-	190,-	180,50	215,-	200,-	625,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1325,-	
Avril	315,-	180,-	170,-	205,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1325,-	
Mai	315,-	175,-	170,-	200,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Juin	315,-	175,-	170,-	195,-	190,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Juillet	315,-	170,-	162,50	195,-	180,-	615,-	4-7-0	750,-	4-13-0	810,-	5-1-6	940,-	6-10-0	1345,-	
Août	315,-	170,-	162,50	195,-	180,-	615,-	4-0-0	690,-	4-6-0	750,-	4-16-0	910,-	5-10-0	1345,-	
Septembre	315,-	167,50	162,50	195,-	180,-	590,-	3-14-0	-	4-0-0	-	4-5-0	875,-	5-10-0	1345,-	

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (Moniteur belge).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomm ^{es} de terre	Lin brut	Chanvre brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos							par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1928 Moyenne mens.	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1929 Moyenne mens.	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	-	30,69	(*)21,86	27,50
1929 Mai	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	-	26,96	23,-	19,99
Juin	158,70	149,55	159,64	158,64	52,68	196,72	-	27,-	23,-	21,62
Juillet	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	-	27,25	23,-	23,20
Août	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	-	29,33	23,-	25,17
Septembre	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	-	33,25	23,-	28,68
Octobre	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	-	34,16	20,80	35,29
Novembre	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	-	32,89	16,75	39,09
Décembre	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	-	33,11	18,25	33,27
1930 Janvier	147,97	113,08	111,16	135,08	40,52	166,84	-	31,87	15,80	25,85
Février	142,94	97,13	94,40	121,30	38,04	145,56	-	32,02	14,25	21,60
Mars	133,02	87,82	89,52	109,99	35,38	126,18	-	28,19	14,-	16,96
Avril	144,48	99,74	107,40	113,34	35,76	125,81	-	24,46	14,-	17,08
Mai	146,31	91,50	98,19	109,56	37,37	146,17	-	21,69	14,-	17,55
Juin	153,44	83,16	92,46	98,29	61,04	132,76	-	22,86	14,-	17,99
Juillet	151,77	83,66	90,98	88,40	51,65	74,50	-	24,56	14,-	20,66

(*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

	30-12-1913	19-9-1929	4-9-1930	11-9-1930	18-9-1930
ACTIF					
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	5.106.814	6.048.744	6.049.268	6.051.238
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.748.652	4.345.431	4.472.904	4.464.072
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.748.962	3.756.354	3.727.254	3.676.293
Avances sur fonds publics	57.901	209.843	161.458	160.544	156.211
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.716.523	1.555.561	1.555.250	1.555.250
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	13.098.281	15.407.806	15.393.118	15.240.727
Comptes courants particuliers	88.333	282.742	482.253	611.883	660.840
Comptes courants du Trésor	14.541	190.963	73.962	54.477	92.298
Total des engagements à vue	1.152.636	13.571.986	15.964.021	16.059.478	15.993.865
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	57,88 %	65,11 %	65,52 %	65,75 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5, — %	5, — %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5, — %	6,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent », billon et divers.

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

DATES	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1928	3.945.748	2.420.084	2.834.475	242.082	1.908.105	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
Année 1929	4.946.219	2.563.085	3.775.451	226.722	1.719.651	12.679.167	433.613	147.377	13.260.157
1929 Juin	4.977.801	2.317.018	3.658.405	254.484	1.711.400	12.352.120	415.335	148.863	12.916.318
Juillet	5.042.142	2.271.937	3.888.786	281.028	1.725.618	12.741.973	359.147	136.605	13.237.726
Août	5.063.802	2.561.917	3.989.086	238.729	1.731.528	13.108.657	389.535	150.396	13.648.588
Septembre	5.107.562	2.753.143	3.766.449	230.808	1.714.538	13.172.549	298.093	144.767	13.615.409
Octobre	5.129.800	2.811.878	4.031.855	254.170	1.714.726	13.440.039	377.083	146.607	13.963.729
Novembre	5.375.653	2.830.683	4.052.833	208.062	1.711.275	13.462.758	515.500	196.123	14.174.381
Décembre	5.682.355	2.813.641	3.997.407	172.360	1.694.489	13.401.947	718.889	218.916	14.339.752
1930 Janvier	5.878.022	2.857.420	4.126.151	179.796	1.624.180	13.804.218	723.859	173.402	14.701.479
Février	5.890.205	2.672.068	3.976.362	190.632	1.548.456	13.642.391	419.717	85.535	14.347.643
Mars	5.909.723	2.729.438	4.085.408	184.369	1.545.281	13.945.359	489.838	79.276	14.514.473
Avril	5.913.324	3.062.046	4.167.508	198.821	1.565.095	14.428.665	364.730	170.962	14.964.357
Mai	5.985.079	3.310.997	4.108.575	171.832	1.575.097	14.525.520	541.341	123.431	15.190.293
Juin	6.004.375	3.588.253	3.930.356	172.272	1.547.650	14.637.136	621.044	104.157	15.262.308
Juillet	6.011.860	3.969.382	3.867.629	173.268	1.552.187	15.079.420	479.872	93.545	15.652.837
Août	6.043.262	4.319.149	3.860.264	164.095	1.554.663	15.288.213	678.231	79.143	16.045.547

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse (1) or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin	5.886.408 (2) 2.531.125	57.987	1.865.109	11.905	—	1.765.498	58.892.670	8.778.523	(3) 12,44
Après le 25 juin	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	16.573.267	39,17
1929 Moyenne annuelle	37.174.406	8.636.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.419.263	64.736.617	19.084.455	44,35
1929 Juillet	36.650.056	7.304.435	7.669.984	20.108	18.501.897	2.525.350	64.840.868	17.996.839	44,24
Août	38.472.461	7.284.338	8.376.615	44.676	18.653.371	2.442.986	65.016.637	19.686.884	45,42
Septembre	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.959	19.184.218	45,91
Octobre	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336	46,10
Novembre	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.704.321	2.658.071	67.099.717	21.023.257	45,73
Décembre	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47,10
1930 Janvier	42.458.382	7.201.903	6.675.522	23.670	18.729.297	2.586.240	69.346.770	18.022.927	48,60
Février	42.931.049	6.978.660	6.398.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49,36
Mars	42.753.011	6.959.689	5.626.538	16.436	18.775.599	2.634.594	70.373.157	15.576.486	49,74
Avril	42.357.643	6.913.223	5.059.551	34.852	18.773.151	2.697.241	71.175.902	13.323.443	49,89
Mai	42.956.438	6.880.208	5.126.285	27.555	18.716.501	2.652.371	71.612.307	13.845.066	50,26
Juin	43.817.569	6.878.201	4.923.900	34.075	18.683.501	2.720.394	72.558.983	13.487.092	50,92
Juillet	44.169.884	6.904.244	5.512.336	32.651	18.840.887	2.836.096	73.299.798	14.074.282	50,53
Août	46.656.474	7.063.861	5.329.811	24.752	18.891.163	2.788.648	72.970.882	11.292.729	51,69
Septembre	47.477.717	6.832.314	4.896.659	27.516	18.794.707	2.835.979	73.453.001	16.921.283	52,53

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 2 mai 1930.
précédent : 3 %, depuis le 31 janvier 1930.

(1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.

(2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).

(3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers) et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53,73
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.930	344	54,88
1929 Juillet	465.101	70.368	175.860	110.619	1.408	819.017	20.970	253	55,35
Août	468.801	89.798	178.720	92.796	14.178	827.361	28.432	201	54,77
Septembre	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55,18
Octobre	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53,77
Novembre	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51,55
Décembre	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55,41
1930 Janvier	471.584	72.648	219.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54,24
Février	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	56,87
Mars	463.867	56.857	200.911	84.408	9.954	801.411	17.476	201	56,63
Avril	458.981	51.486	204.394	104.191	11.954	819.893	12.843	410	55,09
Mai	457.492	53.238	224.308	129.955	—	865.574	13.245	352	52,04
Juin	457.524	52.386	237.132	91.857	—	816.879	44.757	285	53,08
Juillet	457.70	49.518	247.805	87.288	—	833.931	19.728	426	53,59
Août	416.669	54.830	240.771	104.359	15.000	833.134	20.189	255	48,81
Septembre	414.775	48.797	234.401	91.516	10.198	824.353	12.356	152	49,56

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 25 mars 1930.
précédent : 3,50 % depuis le 7 mars 1930.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £.)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.259	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147 *292.416	117.469	42.2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	377.126	116.751	34.1
1929 Moyenne annuelle	146.890	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39.7
1929 Juillet 4	154.525	1.181	37.282	52.321	22.958	112.560	369.101	141.155	33.—
Août 8	140.181	1.261	74.267	6.835	24.329	105.430	376.203	112.528	22.4
Septembre ... 5	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26.—
Octobre 10	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24.9
Novembre.... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30.8
Décembre ... 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31.8
1930 Janvier 9	149.061	154	69.886	15.082	15.285	100.253	362.922	128.489	36.—
Février 6	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54.9
Mars 6	151.602	688	38.632	6.841	15.104	60.577	347.296	107.294	60.5
Avril 10	159.829	952	55.862	6.288	11.063	73.213	359.250	117.079	52.6
Mai 8	163.572	930	56.363	6.555	9.609	72.527	358.491	120.792	54.6
Juin 5	155.989	890	58.381	6.476	12.717	77.574	359.799	116.871	48.8
Juillet 10	155.708	878	51.126	6.266	19.911	80.303	361.804	115.036	45.8
Août 7	152.584	1.011	53.146	7.960	23.614	84.720	372.978	107.208	37.8
Septembre ... 4	154.460	1.062	47.881	6.229	21.559	75.669	362.983	109.964	47.7

Taux d'escompte } actuel : 3 %, depuis le 1^{er} mai 1930
 } précédent : 3,50 %, depuis le 20 mars 1930.

* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	2.159.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50.22
1929 Moyenne annuelle	2.268.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.368	543.250	50.78
1929 Juillet 6	1.994.459	368.928	116.891	2.688.138	79.852	110.430	4.610.013	603.845	45.33
Août 7	2.148.318	330.723	126.000	2.413.564	43.808	16.050	4.472.149	490.404	49.95
Septembre ... 7	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.660	4.602.590	471.609	49.34
Octobre 7	2.211.960	349.566	95.909	2.403.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49.92
Novembre ... 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51.42
Décembre ... 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51.60
1930 Janvier 7	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51.79
Février 7	2.325.941	393.837	138.328	1.969.917	54.763	50	4.380.954	451.011	56.29
Mars 7	2.462.149	401.801	138.446	1.918.176	95.573	15.010	4.480.231	530.286	57.16
Avril 7	2.544.427	350.286	126.385	2.027.022	56.326	17.140	4.567.390	519.414	56.91
Mai 7	2.565.417	330.198	138.030	1.853.521	53.645	6.903	4.403.696	601.382	57.85
Juin 6	2.618.781	379.764	131.321	1.792.616	67.113	10.900	4.572.744	448.833	59.71
Juillet 7	2.618.808	422.728	139.690	1.646.270	57.827	—	4.492.023	381.053	62.41
Août 7	2.619.025	317.312	153.634	1.588.595	55.735	—	4.398.293	421.695	60.92
Septembre ... 6	2.618.902	392.108	148.429	1.571.922	57.007	500	4.486.210	368.396	62.03

Taux d'escompte } actuel : 4 %, depuis le 21 juin 1930.
 } précédent : 4.60 %, depuis le 20 mai 1930.

The following table shows the results of the experiment. The data is presented in a table with 5 columns: Time (min), Distance (m), Speed (m/s), Acceleration (m/s²), and Force (N). The data points are as follows:

Time (min)	Distance (m)	Speed (m/s)	Acceleration (m/s ²)	Force (N)
0	0	0	0	0
1	10	10	10	10
2	20	20	10	10
3	30	30	10	10
4	40	40	10	10
5	50	50	10	10
6	60	60	10	10
7	70	70	10	10
8	80	80	10	10
9	90	90	10	10
10	100	100	10	10

The data shows a constant acceleration of 10 m/s² and a constant force of 10 N. The distance increases linearly with time, and the speed increases linearly with time.

The following table shows the results of the experiment. The data is presented in a table with 5 columns: Time (min), Distance (m), Speed (m/s), Acceleration (m/s²), and Force (N). The data points are as follows:

Time (min)	Distance (m)	Speed (m/s)	Acceleration (m/s ²)	Force (N)
0	0	0	0	0
1	10	10	10	10
2	20	20	10	10
3	30	30	10	10
4	40	40	10	10
5	50	50	10	10
6	60	60	10	10
7	70	70	10	10
8	80	80	10	10
9	90	90	10	10
10	100	100	10	10

The data shows a constant acceleration of 10 m/s² and a constant force of 10 N. The distance increases linearly with time, and the speed increases linearly with time.

Anc. Et d'Imp. Th. DEWARICHET
J. M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12
